



ÎLE-DE-FRANCE

WWW.ANFH.FR

PROGRAMME RÉGIONAL



2018
2019

DISPOSITIFS, NOUVEAUTÉS ET MODE DE DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION

IDENTIFIEZ-LES RAPIDEMENT
GRÂCE AUX PICTOGRAMMES !



Formations disponibles
uniquement en établissement



Nouvelles formations



Formations disponibles
jusqu'en 2018



Formations disponibles
à partir de 2019

ÉDITO PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONAL 2018-2019



Fidèle aux engagements affichés par ses instances dans le cadre de son projet stratégique régional, l'ANFH Île-de-France confirme son engagement auprès de l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux franciliens.

Répondre au plus près aux besoins et attentes de nos adhérents et cotisants, œuvrer au quotidien pour renforcer l'égalité d'accès à la formation, développer les compétences des agents et sécuriser les parcours métiers, tels sont les enjeux auxquels l'ANFH Ile-de-France souhaite encore répondre en 2018 et 2019.

Aboutie en 2017, la cartographie des métiers de la région a rendu possible la mise en exergue de besoins spécifiques et particuliers, dont le pôle actions régionales s'est emparé pour répondre à l'un des axes du projet stratégique régional à savoir améliorer l'accès à la formation des professionnels des métiers administratifs, logistiques et techniques.

Les prochaines années seront ainsi marquées par la poursuite des projets déjà engagés en 2017 avec notamment, le dispositif Safitech, à destination des personnels logistiques et techniques. Souvent privés jusque-là de dispositifs adaptés à leurs besoins, plusieurs agents issus des filières logistiques et techniques ont déjà pu bénéficier de cette formation dont le déploiement se poursuivra en 2018 et 2019.

À destination des agents de catégorie B et C, le dispositif de professionnalisation des métiers administratifs est centré autour d'un socle de connaissances et compétences administratives communes. Il prévoit par ailleurs, des modules de spécialisation autour des métiers des ressources humaines, de la finance, de l'accueil/facturation/recouvrement et des services économiques. Deux certifications, l'une portant sur les compétences numériques et l'autre sur les fondamentaux de l'orthographe et de la grammaire, complètent ce parcours qui sera mis en œuvre dès le second semestre 2018.

En 2018, le secteur de la santé mentale s'est vu proposer un nouveau parcours centré sur les spécificités du temps soignant en psychiatrie.

L'année 2018 vous réserve encore de beaux projets avec notamment la poursuite des réunions du collectif des nouveaux responsables de formation dont l'ambition, au-delà de constituer un réseau de pairs, est de co-produire un guide de bonnes pratiques, au contact de responsables de formation les plus expérimentés.

En outre, la généralisation du compte personnel de formation et du conseil en évolution professionnelle engage les équipes de la délégation à développer de nouvelles thématiques avec en particulier, une offre de formation à destination de l'encadrement pour l'accompagner dans la définition et la mise en œuvre des projets d'évolution professionnelles pour les personnels dont il a la responsabilité.

En 2017, les différents événements organisés pour les établissements de la région ont conduit à l'expression de besoins de formation spécifiques aux cadres ; besoins qui vont trouver leur traduction concrète dans l'offre Guichet Unique - Parcours de formation au management.

Enfin, le développement professionnel continu fera l'objet d'une attention toute particulière et notamment, en étoffant l'offre de parcours adaptés aux besoins des personnels médicaux.

Pour finir, les Actions de Formation Nationales relatives aux groupements hospitaliers de territoires et notamment, sur les systèmes d'information, aux achats, aux coopérations et complémentarités territoriales, à la mise en œuvre des organisations médicales autour des filières du PMP et du PSP, à la coordination de la formation au sein d'un GHT... viendront judicieusement enrichir l'offre de formation régionale.

Au nom de toute la délégation, nous vous souhaitons des années 2018 et 2019, riches en projets de formation.

Noémie SCHOEBEL, Présidente régionale 2018
Claudie FARDO, Déléguée régionale



NOS VALEURS À VOTRE SERVICE

L'ANFH est l'OPCA de la Fonction Publique Hospitalière, animée par trois valeurs structurantes : le paritarisme, la proximité et la solidarité. Plus de 1 000 administrateurs bénévoles, le siège social et les 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie et pour développer les compétences des agents employés dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics.

1

LE PARITARISME

À l'échelle régionale et nationale, les instances de l'ANFH sont conjointement administrées par les représentants des établissements et les organisations syndicales.

2

LA PROXIMITÉ

Nous proposons aux agents de la Fonction Publique Hospitalière des services de proximité adaptés aux spécificités territoriales. Cette proximité se traduit notamment par des actions de formation délocalisées pour permettre aux agents de bénéficier de formations au plus près des établissements adhérents.

3

LA SOLIDARITÉ

La solidarité exercée entre les établissements et la mutualisation des fonds permettent à toutes les structures de bénéficier de services et de formations de qualité.

“

Plus de **1 000** administrateurs bénévoles, le siège social et les **26** délégations régionales s'engagent **depuis 1974** pour développer les compétences de tous les métiers exercés au sein du secteur sanitaire, social et médico-social

”



QU'EST-CE QU'UNE ACTION DE FORMATION RÉGIONALE ?

- Une offre de formation proposée et financée sur les fonds mutualisés de l'ANFH Île-de-France.
- Un service exclusivement réservé aux établissements adhérents à l'ANFH.
- Des actions de formation qui permettent aux agents de partager et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

LA VOCATION DU PÔLE ACTIONS RÉGIONALES

→ SÉCURISER VOS ACHATS DE FORMATION

- En respectant les procédures d'achats publics, en soutien aux services achats et juridiques du siège de l'ANFH.
- En associant des experts métiers issus de vos établissements pour chaque nouvelle thématique développée.
- En allégeant les formalités administratives grâce aux outils mis à disposition : plateforme d'achats, centrale d'achats...

→ APPORTER UNE EXPERTISE EN INGÉNIERIE DE FORMATION

- En vous proposant notre expertise sur la construction de vos projets de formation.
- En assurant une veille sur les actualités juridiques, pour adapter notre offre à vos besoins.
- En portant une attention particulière à la qualité des formations proposées.

→ VOUS AIDER À OPTIMISER VOTRE PLAN DE FORMATION

- En vous proposant un accompagnement pour une utilisation optimale de notre offre au regard de votre plan de formation.
- En diversifiant les modalités de mise en œuvre : dans nos locaux et au sein de votre établissement.

ENCADREMENT



CLAUDIE FARDO
Déléguée régionale
01 53 82 87 80
c.fardo@anfh.fr



KATHIA BARRO
Déléguée régionale adjointe
01 53 82 87 89
k.barro@anfh.fr

ASSISTANTES



OLGA BENJEBARA
Assistante de la délégation
01 53 82 87 86
o.benjebara@anfh.fr



LINA DJEBARI
Hôtesse d'accueil
01 53 82 87 88
l.djebari@anfh.fr
delegation.ile-de-france@anfh.fr

EN CHARGE DES PLANS DE FORMATION LES CONSEILLERS EN GESTION DE FONDS



MALIKA AL MOUTAOUAKIL
01 53 82 84 92
m.almoutaouakil@anfh.fr



LUCIE CAUVIN
01 53 82 84 94
l.cauvin@anfh.fr



AURÉLIE GRENIER
01 53 82 82 38
a.grenier@anfh.fr



TRISTAN LOUCHOUARN
01 53 82 84 99
t.louchouarn@anfh.fr



DINA MARTINS
01 53 82 87 81
d.martins@anfh.fr



DAVID MEN
01 53 82 87 87
d.men@anfh.fr



MURIELLE PHILIPPE
01 53 82 82 37
m.philippe@anfh.fr



VIVIANE SOUMBOU
01 53 82 87 97
v.soumbou@anfh.fr

EN CHARGE DES ENVELOPPES SPÉCIFIQUES LES CONSEILLÈRES AU GUICHET UNIQUE



SANDRA MENDES
01 53 82 82 34
s.mendes@anfh.fr



SOKUNTHEA SIV
01 53 82 87 85
s.siv@anfh.fr

EN CHARGE DES CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE – VAE – BILANS DE COMPÉTENCES



MANAL ABDELLI
Conseillère en
dispositifs individuels
01 53 82 82 36
m.abdelli@anfh.fr



MUSTAPHA LEKBIR
Conseiller en dispositifs
individuels
01 53 82 82 33
m.lekbir@anfh.fr



PATRICIA DA SILVA
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 87 83
p.dasilva@anfh.fr



ÉLISE MONTI TREMBLEAU
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 84 91
e.monti@anfh.fr



OLIVIA SAMBIN
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 82 35
o.sambin@anfh.fr



VÉRONIQUE BONET
Assistante pour les dispositifs
individuels de formation
01 53 82 87 84
v.bonet@anfh.fr



ELISABETH VASS
Conseillère en
Gestion de Fonds
01 53 82 87 96
e.vass@anfh.fr

EN CHARGE DES ACTIONS RÉGIONALES



STÉPHANIE ABOUT
Conseillère Formation
01 53 82 84 96
s.about@anfh.fr



JOSÉ PIRES
Conseiller Formation
01 53 82 87 92
j.pires@anfh.fr



JULIE RIDEL
Conseillère en
Gestion de Fonds
01 53 82 87 82
j.ridel@anfh.fr



GLADYS STEONE
Conseillère Formation
01 53 82 84 93
g.steone@anfh.fr

LES ACTIONS CLASSIQUES

Une grande partie des formations issues de ce programme régional est organisée dans les locaux de la délégation ANFH Île-de-France. Les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'ANFH IDF.

L'ANFH IDF SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UNE ACTION QUI COMPRENDRAIT MOINS DE 7 STAGIAIRES.

Les fiches programme, ainsi que les fiches d'inscription sont également téléchargeables sur le site web de la délégation, à l'adresse suivante : www.anfh/ile-de-france

COMMENT EN BÉNÉFICIER ET Y INSCRIRE VOS AGENTS ?

1

Vérifier l'adéquation entre les besoins de vos agents à former et le public ciblé dans les fiches programme. En cas de doute, vous pouvez contacter un conseiller formation.

2

Transmettre la fiche d'inscription, que vous trouverez à la fin de ce support ou sur le site anfh.fr, dûment complétée avec le cachet de l'établissement à Julie RIDEL par mail.

3

Julie vous transmettra un mail de confirmation d'inscription dans un délai d'une semaine maximum, dans la limite des places disponibles et sous réserve du maintien de la session de formation. S'il n'y a plus de places disponibles, elle vous le signifiera par mail dans ce même délai. Cette inscription deviendra définitive lorsque le service formation recevra la convocation de l'/des agent(s) concerné(s)

4

1 mois avant la formation, Julie vous transmettra la convocation ainsi que la fiche programme et le formulaire de remboursement à transmettre aux agents concernés. Il est de la responsabilité des stagiaires de prendre connaissance des objectifs et contenus de la formation à laquelle ils vont participer.

RAPPEL : Les actions sur GESFORM et la facturation sont traitées directement par Julie.

5

Il revient aux stagiaires de transmettre au service formation leur formulaire de demande de remboursement dûment complété, avec les justificatifs originaux (ticket de caisse, note de repas, reçu SNCF ou titre de transport). **Attention les reçus de carte bleue ne sont pas acceptés.**

6

Une fois signée et avec le cachet de l'établissement, cette demande de remboursement ainsi que les justificatifs doivent être transmis à Julie par la personne en charge de la formation, **sous un délai de 30 jours suivant la formation.**

EN CAS D'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION OU DU REMPLACEMENT PAR UN AUTRE AGENT :

- En cas d'annulation d'une inscription, merci de prévenir le plus tôt possible Julie, afin de pouvoir faire profiter de cette place à un autre agent et/ou établissement. Si cette information n'est pas transmise à la délégation au moins 2 jours avant le début de la formation, l'ANFH IDF se réserve le droit de considérer les prochaines inscriptions de l'établissement comme étant non prioritaires.
- Tout remplacement par un autre agent doit être au préalable accepté par le service formation de l'établissement ET par l'ANFH IDF, en conformité avec le public ciblé. Si tel n'est pas le cas, l'agent concerné peut se voir refuser l'accès à la formation.

LES ACTIONS DÉLOCALISÉES

Une grande partie des formations que nous vous proposons peuvent être mises en place au sein de votre établissement. Les frais pédagogiques seront alors intégralement pris en charge par l'ANFH IDF, si la formation a bien été réalisée. Ce dispositif a pour principale vocation d'accueillir les agents de plusieurs établissements adhérents. L'ANFH IDF privilégie donc les demandes d'établissements qui mutualisent leurs inscriptions.

ELLE SE RÉSERVE ÉGALEMENT LE DROIT D'ANNULER UNE ACTION QUI COMPRENDRAIT MOINS DE 7 STAGIAIRES.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1

Transmettre le formulaire de demande d'action délocalisée, que vous trouverez à la fin de ce support ou sur le site anfh.fr, dûment complété avec le cachet de l'établissement (à Julie RIDEL par mail). Ces demandes doivent être transmises par la(les) personne(s) en charge de la formation dans la structure, au plus tard le :

- 26 novembre 2018, pour les demandes du 1^{er} semestre 2019

- 26 avril 2019, pour les demandes du 2^e semestre 2019

Attention : Si trois établissements sont intéressés pour faire une ou plusieurs formation(s) ensemble en délocalisée seul l'un d'eux doit en faire la demande !

2

Étude des demandes par la commission, selon les possibilités budgétaires. Sont jugées prioritaires, les demandes :

- Des petits établissements ayant potentiellement consommés l'intégralité de leur plan de formation.
- Des établissements n'ayant jamais bénéficié d'actions délocalisées.
- Des établissements ayant respectés leur(s) demande(s) de financement les années précédentes (Ne sont pas prioritaires, les établissements n'ayant pas prévenu la délégation en cas d'annulation de dernière minute par exemple).

L'ANFH IDF transmettra ensuite la décision de la commission par écrit à l'établissement, en mettant en copie l'organisme de formation pour les demandes accordées.

3

Attendre impérativement le courrier d'accord de prise en charge de l'ANDH IDF avant de planifier la formation avec l'organisme. Il se peut que l'ANFH ne dispose plus du budget suffisant pour assurer la prise en charge. Il vous sera donc proposé de financer cette action sur votre plan de formation.

4

Si la demande est refusée, vous avez la possibilité de la financer sur votre plan de formation ou de la présenter à la prochaine commission.

Si la demande est acceptée, contactez l'organisme pour convenir des dates, et faire un point sur les aspects logistiques. L'organisme doit être en capacité de fournir tous les supports de formation pour les stagiaires. **Aucune photocopie ne doit vous être demandée.** Vous devez leur mettre à disposition une salle de formation adaptée et les outils pédagogiques nécessaires à la formation (vidéoprojecteur, paperboard, ...).

5

Transmettre IMPÉRATIVEMENT les dates planifiées à Julie pour que l'ANFH IDF puisse contractualiser avec l'organisme en émettant le bon de commande.

6

Transmettre la liste des stagiaires à Julie, au plus tard, un mois avant le début de l'action.

7

À la fin de la formation :

- L'établissement transmet la feuille d'émargement signée à Julie.
- L'organisme de formation transmet la copie des évaluations et la synthèse formateur à la délégation, en mettant en copie l'établissement.
- Les conseillers formations peuvent participer à l'évaluation de fin de session, avec l'établissement.
- Le formateur doit remettre une attestation nominative de formation à chaque stagiaire.

POINTS D'ALERTE

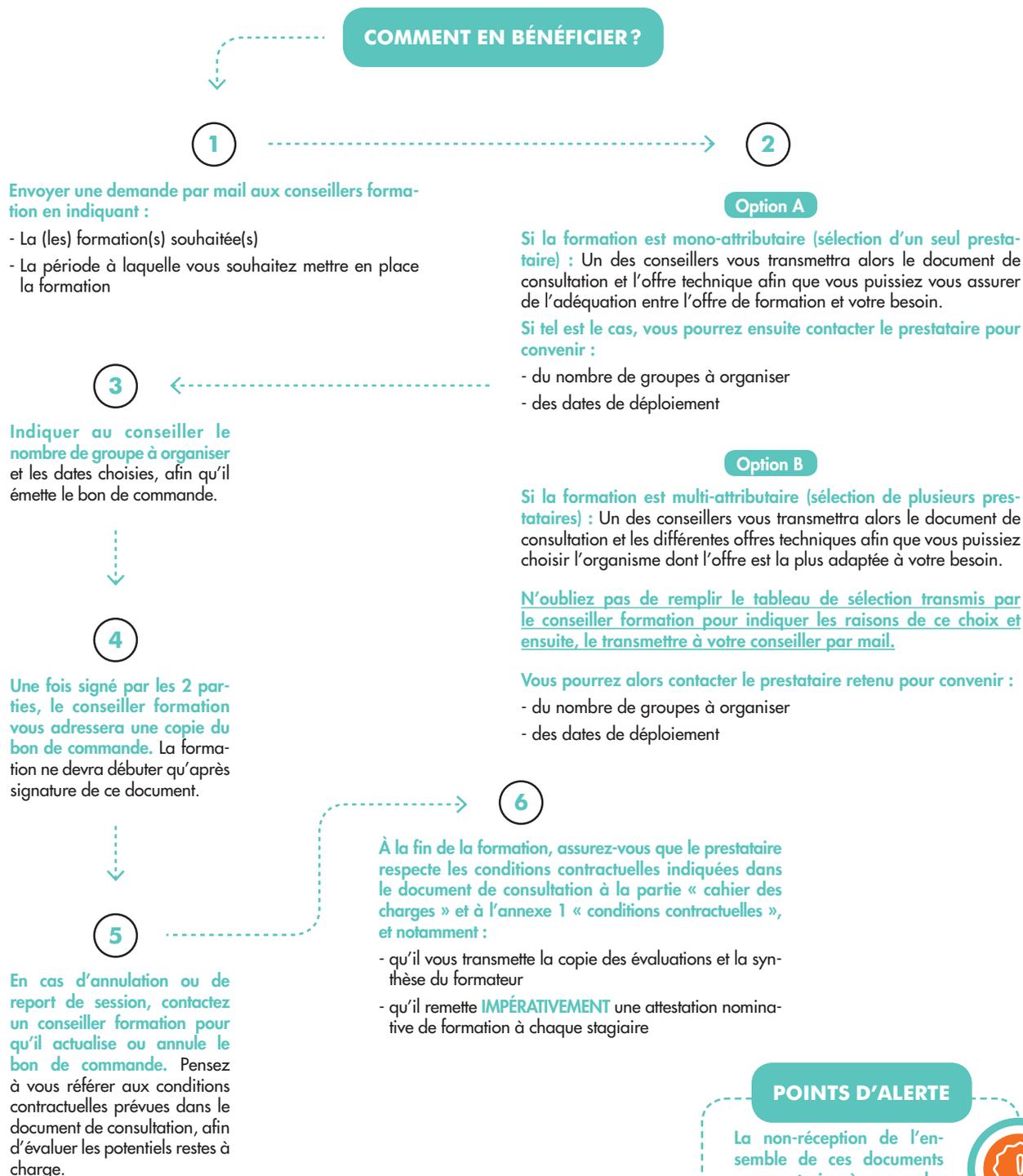
- La réception de l'ensemble de ces documents conditionne le règlement de la facture par l'ANFH IDF.
- **Les actions sur GESFORM et la facturation sont traitées directement par Julie.**
- Les frais des déplacements et de repas ne sont pris en charge par l'ANFH que si l'agent part en formation dans un autre établissement.

LES ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES

REPRISES SUR LE PLAN DE FORMATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Toutes les formations inscrites dans ce programme régional peuvent être déployées au sein de votre établissement et financées sur votre plan de formation.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



POINTS D'ALERTE

La non-réception de l'ensemble de ces documents vous autorise à suspendre le règlement de la facture.





MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT DES STAGIAIRES

Il revient aux stagiaires de transmettre au service formation son formulaire de demande de remboursement dûment complété, avec les justificatifs originaux (ticket de caisse, note de repas, reçu SNCF ou titre de transport). Attention, les reçus de carte bleue ne seront pas acceptés.

Une fois signé et avec le cachet de l'établissement, cette demande de remboursement et les justificatifs doivent être transmis à Julie RIDEL par la personne en charge de la formation, sous un délai de 30 jours suivant la formation.

→ TOUTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT REÇUE

APRÈS LE 15 JANVIER 2020 NE POURRA ÊTRE TRAITÉE

Les frais de déplacement et de restauration concernant les formations diplômantes ne sont quant à eux, pas pris en charge.

→ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION

L'ANFH Île-de-France rembourse les frais de restauration aux stagiaires dans la limite de 15,25 € par jour de formation, et uniquement sur présentation des justificatifs.

→ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pour les déplacements en **transport en commun**

Références : décret n° 92-566 du 25 juin 1992, décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, arrêté du 3 juillet 2006

La délégation remboursera les stagiaires :

- sur la base du tarif 2^e classe SNCF
- sur présentation du billet de train

Le remboursement de ces frais sera impossible si le stagiaire utilise une carte d'abonnement.

Pour les déplacements en **véhicules personnels**

Depuis le 1^{er} août 2008, le taux des indemnités kilométriques est fixé comme suit et selon la puissance du véhicule.

Catégorie - puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2000 km (en €)	De 2001 à 10000 km (en €)	Au-delà de 10000 km (en €)
De 5 CV et moins	0,25	0,31	0,1
De 6 à 7 CV	0,32	0,39	0,23
De 8 CV et plus	0,35	0,43	0,25

Pour les déplacements en **deux-roues**

Catégorie	En €
Motocyclette (cylindrée > 125 cm ³)	0,12
Vélocycleur (cylindrée > de 50 à 125 cm ³)	0,09



L'ANFH VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS ACHATS DE FORMATION

Quelques outils pour simplifier les achats de formation et respecter les règles définies par le Code des marchés publics

LA PLATEFORME D'ACHAT DE FORMATION

L'ANFH met à votre disposition une plateforme permettant de dématérialiser la gestion de l'ensemble de la procédure d'achat. Elle est accessible via le site internet de l'ANFH : <http://www.anfh.fr/etablissements/offre-de-formation-de-l-anfh>.

Depuis 2012, toute entité effectuant un achat égal ou supérieur à 90 000 € HT a l'obligation d'utiliser une plateforme d'achat pour permettre aux prestataires de déposer une offre électronique, via un outil sécurisé. Depuis le 1^{er} octobre 2018, cette obligation est effective pour tous les achats.

« ALFRESCO » : UN OUTIL D'AIDE A LA CONDUITE DES ACHATS DE PRESTATIONS DE FORMATION

Cette base documentaire propose des guides et fiches pratiques sur la réglementation des marchés publics et des modèles de documents pour faciliter sa mise en application dans le cadre des achats de formation réalisés pour un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs (groupements de commande).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet <http://www.anfh.fr/etablissements/offre-de-formation-de-l-anfh>

LE GROUPEMENT DE COMMANDE : UNE DES MÉTHODES D'ACHAT GROUPÉ INTERÉTABLISSEMENTS

- Pour mutualiser l'achat de prestations de formation et ainsi négocier des prix plus avantageux, les établissements de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) peuvent se réunir dans un groupement de commande.
- Pour ce faire, un coordonnateur de l'achat doit être désigné et une convention constitutive signée (sous la forme d'une convention constitutive du GHT pour les établissements constitués en Groupement Hospitalier de Territoire).

Tout au long du processus d'achat, les conseillers formation mettent à votre disposition leur expertise en matière d'ingénierie et d'achat de formation.

LA CENTRALE D'ACHAT ANFH : UNE SOLUTION EFFICACE POUR OPTIMISER VOTRE PLAN DE FORMATION

Depuis 2014, l'ANFH est centrale d'achat pour les établissements de la FPH. Tous les marchés de formation passés par l'ensemble des 26 délégations régionales ANFH sont potentiellement accessibles à vos établissements, aux conditions tarifaires et clauses contractuelles déjà négociées.

Si une offre existante vous intéresse, vous pouvez la reprendre pour votre propre compte. Pour en bénéficier, les conseillers formation de la délégation se tiennent à votre disposition. Un outil vous permettra prochainement de consulter les offres disponibles et de contractualiser directement avec les prestataires retenus.



FORMATIONS DISPONIBLES SUR LA CENTRALE D'ACHAT

Suite au bilan des actions régionales 2017 et aux besoins exprimés par les établissements et les agents, nous vous proposons une liste non exhaustive des formations achetées par d'autres délégations. Vous pourrez en bénéficier en contactant les conseillers formation d'Île-de-France.

- *Accueil téléphonique et physique des familles/visiteurs : renseigner et orienter* : Rhône
- *Accompagnement des personnes en fin de vie* : Nord-Pas-de-Calais
- *Animer une réunion* : Rhône
- *Attitudes et comportements liés à la maltraitance : Où, comment, pourquoi commence-t-elle?* : Martinique
- *Communication dans une équipe de travail et gestion des conflits* : Haute Normandie
- *Communication bienveillante : 2 modules disponibles* : Languedoc-Roussillon
- *Communiquer au sein de son environnement professionnel - Patient - Famille – Équipe* : Poitou-Charentes
- *Droits des usagers et responsabilités des professionnels* : Rhône
- *Droits et obligations du patient et de sa famille* : Lorraine
- *Droit et protection des personnes dans les établissements de santé - loi du 5 juillet 2011* : Poitou-Charentes
- *Le droit des usagers* : Martinique
- *Nouveaux droits des usagers* : Aquitaine
- *Le temps du repas un moment de convivialité partagé* : Rhône
- *Dispositif modulaire - formations pour les ASH en établissements sanitaires et sociaux - Module 5 : Le service des repas* : Centre
- *Éthique et déontologie dans la pratique soignante* : Poitou-Charentes
- *Gestion, conduite de projet* : Centre, Rhône et Alpes
- *Les écrits professionnels en lien avec la qualité de la prise en charge des usagers* : Martinique
- *Mal être, déprime, dépression* : Lorraine
- *Médiation et communication dans le cadre professionnel : 2 modules disponibles* : Haute-Normandie
- *Préparation à la retraite* : Lorraine
- *Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiatriques ou atteints de handicaps moteurs cérébraux* : Rhône
- *Professionaliser les agents d'administration en établissements médico-sociaux : Comptabilité et gestion financière des établissements médico-sociaux* : Picardie
- *Savoir gérer le refus de soins chez la personne âgée* : Pays-de-la-Loire
- *Se perfectionner dans ses fonctions d'AMA avec un module spécifique sur le vocabulaire médical* : Alsace
- *Se préparer à la retraite* : Picardie
- *Sensibilisation aux conduites addictives* : Poitou-Charentes
- *Sexualité en institution et en EHPAD* : Franche-Comté
- *Intimité et sexualité des personnes âgées en EHPAD* : Poitou-Charentes
- *Sexualité des personnes accueillies en institution* : Rhône
- *Soulager ensemble la douleur* : Haute-Normandie



RECENSEMENT DES BESOINS DE FORMATION DES ÉTABLISSEMENTS

Des besoins de formations sont identifiés dans votre établissement sur des thématiques qui ne sont pas contenues dans ce programme régional ?

C'est le moment de les faire connaître.

ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES « COURTES »

THÉMATIQUE

.....

.....

Noms et coordonnées d'un ou plusieurs experts de la thématique au sein de votre établissement pouvant participer aux commissions d'achat

.....

.....

.....

FORMATIONS DIPLÔMANTES

THÉMATIQUE

.....

.....

Noms et coordonnées d'un ou plusieurs experts de la thématique au sein de votre établissement pouvant participer aux commissions d'achat

.....

.....

.....



ZOOM SUR 3 PARCOURS-TYPES

- P-16 **VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE STRUCTURE DE SANTÉ MENTALE**
ET VOUS VOUS INTERROGEZ SUR LES FORMATIONS QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER ?
- P-17 **VOUS TRAVAILLEZ DANS UN EHPAD**
VOUS VOUS INTERROGEZ SUR LES FORMATIONS LES PLUS ADAPTÉES À VOTRE STRUCTURE ?
- P-17 **VOUS TRAVAILLEZ DANS UN ÉTABLISSEMENT SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL**
VOUS VOUS INTERROGEZ SUR LES FORMATIONS LES PLUS ADAPTÉES À VOTRE STRUCTURE ?



VOUS TRAVAILLEZ DANS
UNE STRUCTURE DE SANTÉ MENTALE
ET VOUS VOUS INTERROGEZ SUR
LES FORMATIONS QUI POURRAIENT
VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Adultes autistes** : accueillir, accompagner et soigner
- **Aides-soignants** en psychiatrie
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle ?
- **Être Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **Les spécificités du temps soignant en psychiatrie** : Parcours de professionnalisation
- Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
- Le temps soignant en psychiatrie
- La coordination pluri-professionnelle en santé mentale, au service du patient
- Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neuro-dégénératives (MND)

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Perfectionner la gestion de son budget personnel



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



VOUS TRAVAILLEZ DANS UN
**ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR LES
PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)**
ET VOUS VOUS INTERROGEZ SUR
LES FORMATIONS QUI POURRAIENT
VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Accompagner la souffrance** des personnels face à la mort des usagers
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- **Atelier d'animation** pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)
- **Être Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **Évaluer et prévenir les risques** de dénutrition de la personne dépendante
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **Le repas de la personne âgée** : un moment de plaisir
- **Le toucher relationnel**
- **Les spécificités du travail de nuit**
- Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- **Travailler** en EHPAD

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Perfectionner la gestion de son budget personnel



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



VOUS TRAVAILLEZ DANS UN
ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT SOCIAL
OU MÉDICO-SOCIAL ET VOUS VOUS
INTERROGEZ SUR LES FORMATIONS QUI
POURRAIENT VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Accompagner la souffrance** des personnels face à la mort des usagers
- **Adultes autistes** : accueillir, accompagner et soigner
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle ?
- **Etre Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **La relation avec les familles** dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence
- **Les bonnes pratiques** relatives à l'accueil des enfants, des adolescents et de leur entourage dans les établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux
- **Les spécificités du travail de nuit**
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Perfectionner la gestion de son budget personnel



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



**GROUPEMENT
HOSPITALIER
DE TERRITOIRE**

La loi de modernisation du système de santé a invité les établissements à se constituer en Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) depuis le 1^{er} juillet 2016, c'est ainsi que 135 GHT ont vu le jour sur tout le territoire, dont 15 en Ile-de-France. Organisés autour d'établissements supports, les GHT favorisent les démarches de coordination visant à améliorer l'accès des populations à une offre de soins graduée et organisée en parcours, sur le territoire.

Dans ce contexte, l'ANFH, en lien avec la DGOS, a développé une offre de formation destinée à vous accompagner dans la mise en œuvre des GHT. L'ANFH vous propose six actions de formation ayant pour objectifs de :

- Vous accompagner dans le pilotage de projets au sein de votre GHT (vous trouverez ces formations dans la rubrique gouvernance) ;
- Vous appuyer dans la mise en œuvre de votre plan de formation (rubrique politique de formation territoriale).

Cette offre de formation est enrichie de thématiques à destination des personnels des services des systèmes d'information et des personnels des services achat.

GOUVERNANCE

- p. 23 Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- p. 24 Coopérations et complémentarités territoriales
- p. 25 La gestion de projet dans le cadre des GHT
- p. 26 Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé (PMP) et du projet de soins partagé (PSP)

POLITIQUE DE FORMATION TERRITORIALE

- p. 27 Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- p. 28 Élaboration et mise en œuvre du plan de formation
- p. 29 La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS EN CHARGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIERS

- p. 31 Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- p. 32 Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- p. 33 Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- p. 34 Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- p. 35 Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- p. 36 Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



APPROCHE DE RÉOLUTION DE CAS CONCRETS ENTRE PAIRS POUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

ORGANISME « ARTHUR HUNT CONSULTING »

DURÉE

4 jours maximum en discontinu décomposés en ½ journées (soit 8 ½ journées)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

5 600 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Directeurs d'établissements et praticiens en responsabilité

OBJECTIFS

Faciliter la résolution de problématiques professionnelles, sur la base de cas concrets, au travers de la pratique du co-développement

- Formuler et hiérarchiser des problématiques, projets ou préoccupations professionnelles, managériales, organisationnelles concrètes et actuelles
- Partager des points de vue différents pour enrichir l'analyse d'une situation et réfléchir sur l'action
- Préparer un plan d'actions pour résoudre les problématiques projets ou préoccupations

PROGRAMME

Déroulé d'un cas (une demi-journée permet d'aborder 2 cas, une journée 4 cas)

- Accueil et introduction institutionnelle et présentation des objectifs et du déroulement
- Exposé de la problématique choisie par un participant désigné comme « client » : faits, impacts, enjeux
- Demandes de clarification et questions par les autres stagiaires désignés comme « les consultants »
- Formalisation par le « client » de l'objectif à atteindre avec aide de l'animateur
- Ouverture de la consultation d'idées et propositions de solutions par le groupe issues de réflexions, de témoignages, de bonnes pratiques éprouvées. En parallèle, le client questionne la pratique, les risques, les modalités de mise en œuvre...
- Synthèse des idées émises, choix des actions et formalisation du plan d'actions

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Coopérations et complémentarités territoriales
- La gestion de projet dans le cadre des GHT
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé

COOPÉRATIONS ET COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/08/2020

COÛT DE LA FORMATION

2250 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

- Tout public : filières soignante et éducative, administrative, médicotechnique et technique et personnels médicaux de tout établissement de la fonction publique hospitalière
- Membres des Instances d'établissement

Pour le bon déroulement de la formation, la session s'adresse en priorité à des professionnels amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à initier, conduire, ou participer à la mise en œuvre de démarches de coopération sanitaire à l'échelle du territoire. La prévalence de professionnels du secteur hospitalier dans les groupes peut conduire à prioriser cette approche sur celle plus médico-sociale des coopérations.

OBJECTIFS

Appréhender les différentes modalités de coopérations territoriales à partir du cadre législatif et réglementaire issu de la Stratégie Nationale de Santé :

- Mesurer les impacts et enjeux sur les organisations et les activités professionnelles
- Identifier l'impact sur les métiers en lien avec les coopérations et les coordinations

PROGRAMME

- Le contexte institutionnel de la coopération
- Les outils de coopération conventionnelle : Enjeux de la coopération sanitaire, panorama des outils de coopération conventionnels et organiques, coopération avec les libéraux, montage de la coopération
- Exercice pratique et collectif autour d'un projet de coopération sanitaire
- Coopération territoriale et construction des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)
- Exercice pratique et collectif autour de l'impact du GHT

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- La gestion de projet dans le cadre des GHT
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé

LA GESTION DE PROJET DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 28/03/2020

COÛT DE LA FORMATION

4700 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Toute personne en charge de la coordination d'un projet lié à la réorganisation de services/pôles dans le cadre de la constitution de GHT, ou toute personne souhaitant entrer dans cette dynamique

OBJECTIFS

Appréhender la démarche projet et ses modes opératoires afin d'accompagner le changement d'organisation au sein de son futur GHT

- Comprendre la volonté de décloisonnement insufflée par la nouvelle loi santé et s'appropriier les enjeux des GHT dans le système de santé
- Identifier et être capable d'utiliser les différents outils de coopération à disposition des établissements dans le cadre de la constitution des GHT et en comprendre les implications
- Appréhender et maîtriser la démarche projet et ses outils opérationnels
- Mettre en œuvre un processus de conduite de projet en tant que coordinateur/chef de projet dans le cadre de son GHT
- Comprendre le changement et anticiper les réactions qu'il suscite afin de mener son projet le plus sereinement possible

PROGRAMME

- Notion de coopération hospitalière : distinction entre outils de coopération fonctionnelle et institutionnelle, historique et cadre juridique de ces outils
- Mise en œuvre d'un GHT et facteurs clés de réussite au regard des contraintes et de l'environnement des établissements
- La démarche projet au travers de ses trois grandes phases : émergence, structuration, gestion et évaluation
- Retour d'expérience organisé sous forme d'ateliers pratiques

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarités territoriales
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé



METTRE EN ŒUVRE DES ORGANISATIONS MÉDICALES ET SOIGNANTES AUTOUR DES FILIÈRES DU PROJET MÉDICAL PARTAGÉ (PMP) ET DU PROJET DE SOINS PARTAGÉ (PSP)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels des établissements de la FPH issus d'un GHT : personnels de direction, responsables médicaux, encadrement, responsables de secteurs d'activité, professionnels assurant des fonctions transversales, personnels soignants...

Cette formation est proposée dans le cadre d'une approche d'équipe.

PRÉREQUIS

Le public participant doit avoir connaissance du projet médical et du projet de soins de son GHT.

OBJECTIFS

- Maîtriser les notions de « filière de soins », « parcours de soins », « chemins cliniques », « gouvernance et management par la clinique »
- Organiser collectivement les niveaux d'intervention et les interactions afin de sécuriser la prise en charge du patient
- Comprendre la méthodologie du raisonnement clinique partagé
- S'approprier les étapes de la méthodologie de construction des plans de soins type et chemins cliniques
- Déterminer collectivement les modes d'évaluation pertinents et adaptés au GHT pour mesurer l'efficacité des organisations mises en place
- Utiliser des techniques et outils d'animation de groupes pluri-professionnels
- Établir collectivement un plan de communication

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarités territoriales
- La gestion de projet dans le cadre des GHT

ANIMER UNE DÉMARCHE DE COORDINATION DE LA FORMATION AU SEIN D'UN GHT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs + 1 h 30 de suivi par classe virtuelle à 6 mois

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2950 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Animateurs de la coordination du plan de formation du GHT

OBJECTIFS

Impulser la démarche de coordination de la formation au sein du GHT

- Positionner la formation et le DPC dans la politique du GHT
- Coordonner et piloter les processus de formation définis collectivement
- Développer sa posture d'animateur
- Animer un collectif de travail dans le cadre de la coordination de la formation du GHT
- Mobiliser les outils adaptés
- Proposer une stratégie de communication

PROGRAMME

- Les enjeux et intérêts d'une politique de formation territorialisée
- Atelier pratique : reprise des processus de formation existants au sein des établissements et identification d'un processus cible à atteindre en intégrant le rôle d'animateur
- Le développement de la posture d'animateur en co-définissant son rôle et ses missions autour de trois axes de compétences : compétences technique, organisationnelle et sociale
- L'acceptation du changement
- Atelier pratique : identification des acteurs clés à mobiliser
- Atelier pratique : priorisation d'activités mobilisatrices
- Atelier pratique : construction d'une fiche mission « Animateur de la coordination de la formation du GHT »
- Identification des outils existants
- Stratégie de communication : ateliers en sous-groupes sous la méthode du « World café »
- La préparation de l'évaluation de l'impact et des effets de la communication
- L'organisation d'un planning de mise en œuvre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation
- La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs + 1 h 30 de suivi par classe virtuelle à 6 mois

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2950 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

L'ensemble des personnes impliquées dans la formation continue

OBJECTIFS

Participer, de manière individuelle et collective, à l'élaboration et la mise en œuvre stratégique et opérationnelle du plan de formation dans le cadre du GHT

- Appréhender l'organisation du GHT et le rôle des différents acteurs
- Se positionner dans cette organisation
- S'inscrire dans une démarche participative d'élaboration du plan de formation et de DPC du GHT
- Modéliser des outils communs et partagés
- Communiquer sur les évolutions liées à la coordination de la formation continue

PROGRAMME

- Introduction aux GHT : objectifs, enjeux, échéances, moyens, textes réglementaires, acteurs et rôles
- Atelier pratique : identification des évolutions dans les postes de chaque acteur
- Les leviers de mise en œuvre d'une politique de formation mutualisée
- Atelier pratique : identification des processus formation existants au sein des établissements constituant le GHT
- Atelier pratique : construction d'actions prioritaires pour entrer dans la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre de plans partagés
- Atelier pratique autour des outils à modéliser : réalisation d'une charte professionnelle de la formation et du DPC
- Communication sur les évolutions : état des lieux des pratiques existantes en matière de communication ; identification des objectifs et des messages à transmettre
- Atelier pratique : identification des messages clés à transmettre selon une trame
- Atelier pratique : Mise en adéquation public-support-produit
- Réalisation d'un plan d'actions

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

LA COORDINATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN D'UN GHT

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

suivant l'offre (3 à 6 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/02/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme

PUBLIC

Directeurs, DRH, directeurs de soins, responsables formation, membres des commissions formation ou du CTE, d'un même GHT

OBJECTIFS

Structurer la coordination de la formation continue au sein d'un GHT

- S'approprier les éléments réglementaires de la réforme GHT
- Réaliser le diagnostic de son processus de formation continue
- Partager au niveau du GHT, les diagnostics et, parmi les éléments communs identifiés dans le diagnostic, définir ceux à mutualiser
- Définir les rôles de chaque établissement dans la coordination
- Co-construire par GHT, un plan d'action pour la mise en place de la coordination
- Définir un plan de communication destiné aux personnels et instances des établissements du GHT
- Décliner le projet médical partagé dans le plan de formation des établissements
- Participer avec la délégation régionale à l'organisation du réseau des établissements supports des GHT de la région

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation



PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS EN CHARGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIER

CONTEXTE

La mutualisation des Systèmes d'Information (SI) et l'objectif de convergence dans le cadre des GHT a des impacts sur plusieurs dimensions des SI : stratégie, processus de travail, fonctions offertes et applications, RH et infrastructures.

En collaboration avec la DGOS, l'ANFH propose un parcours de formation modulaire destiné à accompagner les personnels en charge des SI dans l'appropriation et la mise en œuvre de ce nouveau cadre de travail.

Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'ANFH sur les fonds mutualisés nationaux.

PUBLIC

Tous les agents en charge des systèmes d'information du GHT

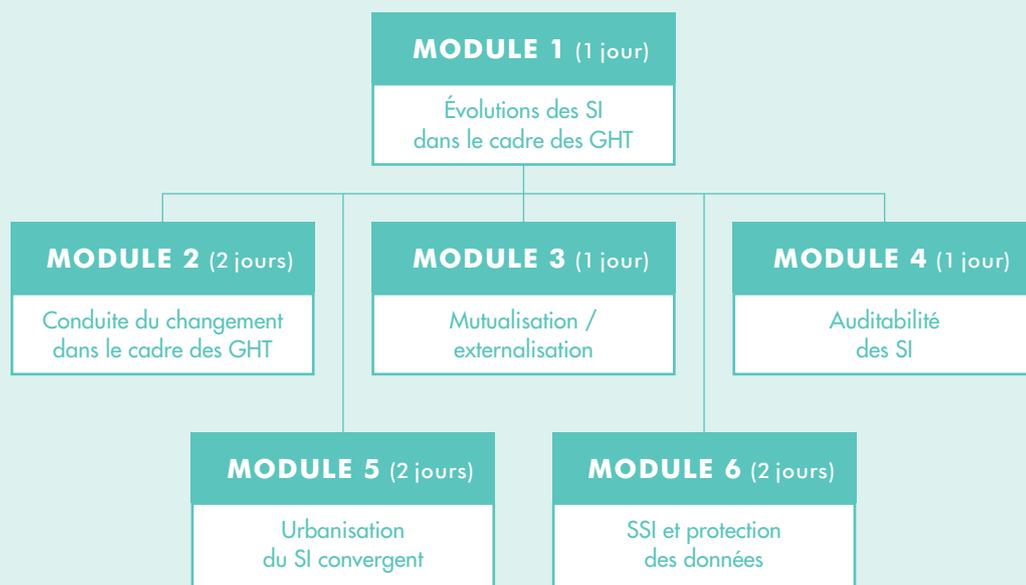
PRINCIPE

Les participants peuvent s'inscrire aux modules, en fonction des missions qu'ils exercent

PARCOURS

Le parcours de formation, élaboré par un groupe de travail associant ANFH, DGOS et professionnels des SI, et assuré par le CNEH, combine :

- 1 tronc commun destiné à l'ensemble des équipes SI visant une compréhension commune des enjeux des GHT
- 4 modules thématiques destinés à accompagner les Directions, responsables ou équipes, selon leurs missions : conduite du changement, étude d'opportunité du recours à des prestataires / services externes, auditabilité des SI
- 1 module spécifique : sécurité des SI et protection des données dans le cadre d'un GHT.





PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 1 : ÉVOLUTION DES SI DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

24/08/2021

PUBLIC

L'ensemble des personnes intervenant sur les SI dans le cadre des GHT, personnel des SI

OBJECTIFS

- Fédérer les équipes pour une compréhension commune des enjeux des GHT
- Appréhender les fondamentaux du GHT et disposer de repères juridiques
- Comprendre les enjeux opérationnels de la mise en œuvre d'un GHT

PROGRAMME

- Les fondamentaux des GHT : appréhender les enjeux et les dispositions en vigueur en matière de GHT
- Le contexte réglementaire spécifique aux fonctions mutualisées ayant un impact sur la fonction SI
- Les enjeux des SI dans le cadre des GHT
- Les outils officiels à disposition
- Les axes prioritaires de travail préparatoires à la convergence des SI

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 2 : LA CONDUITE DU CHANGEMENT DANS LE CADRE DE LA CONVERGENCE DES SI

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

28/08/2021

PUBLIC

Les personnes exerçant une fonction d'encadrement dans le cadre des SI au sein d'un GHT

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Appliquer une conduite du changement adaptée au contexte spécifique de la convergence des SI dans le cadre du GHT
- Disposer des outils adaptés à la mise en œuvre de cette conduite du changement

PROGRAMME

- Les enjeux du changement dans le cadre des GHT
- Les différentes parties prenantes
- Les leviers et les freins au changement
- Les besoins issus du projet médical partagé et du projet de soins partagé dans la stratégie de convergence des SI
- Les différents modèles organisationnels et de gouvernance selon le contexte du GHT
- La réalisation d'une cartographie de l'existant en lien avec les différents services concernés (RH, achats...)
- L'évolution des métiers et des compétences dans le cadre du groupement avec les Services RH
- Les outils de conduite du changement pour les SI dans le cadre du GHT

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 3 : MESURER L'OPPORTUNITÉ DE MUTUALISER ET/OU DE RECOURIR À DES SERVICES OU PRESTATAIRES EXTERNES DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

04/05/2021

PUBLIC

Personnes amenées à conduire des études d'opportunité en matière d'internalisation ou externalisation d'activité en lien avec la fonction SI

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIF

Évaluer l'opportunité du recours à des prestataires et/ou services externes

PROGRAMME

- Les concepts fondamentaux d'analyse d'un recours à des services ou prestataires externes
- La pertinence ou non (bénéfice/risque) du recours à certains services ou prestataires externes, dans un contexte de GHT
- Les impacts du recours à certains services ou prestataires externes sous toutes ces dimensions
- Les outils nécessaires à toutes les phases du projet : de l'étude d'opportunité au pilotage
- Les indicateurs (qualité, ROI...)

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 4 : AUDITABILITÉ DES SI DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

28/08/2021

PUBLIC

Tout public SI concerné par la mise en œuvre d'un cadre normatif appliqué au système d'information hospitalier

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre normatif appliqué au SIH et sa déclinaison au sein du GHT
- Connaître la méthode et les outils associés pour mener une démarche d'auditabilité des SI

PROGRAMME

- Le cadre normatif des systèmes d'information dans le cadre de la mise en place des GHT
- Les éléments communs aux différents référentiels afférents à ce cadre normatif
- Les impacts sur les différents acteurs au sein du GHT
- Les outils associés dans le cadre du GHT

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 5 : URBANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION CONVERGENT (SIC) D'UN GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

04/05/2021

PUBLIC

Équipes de direction, Directeurs SI, responsables des SI et tout public concerné par l'urbanisation des SI

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte général et les enjeux de l'urbanisation dans le cadre du GHT
- Maîtriser les principes méthodologiques et les outils nécessaires à un projet d'urbanisation des SI

PROGRAMME

- Les grands chantiers qui touchent à la convergence (techniques et fonctionnels)
- Les impacts techniques et organisationnels au niveau du GHT et définition des évolutions nécessaires selon le contexte et dans un mode projet
- L'outillage d'un projet d'urbanisation et de cartographie
- La définition d'un plan d'actions adapté au GHT

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 6 : SSI ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE CADRE D'UN GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

04/12/2021

PUBLIC

Responsables sécurité des SI (RSSI) ou personnels associés

OBJECTIFS

- Connaître l'actualité de la cyber insécurité numérique
- Appréhender le cadre normatif en matière de : SSI, protection des données et hébergement des données de santé, politique d'identitovigilance
- Identifier le rôle et missions du RSSI et du DPO dans la gouvernance générale du GHT
- Harmoniser la politique SSI au niveau du GHT au regard de l'existant
- Maîtriser la SSI opérationnelle

PROGRAMME

- L'actualité 2016 et 2017 de la cyber insécurité numérique
- GHT ou Groupements publics et privés : comprendre et modéliser la gouvernance politique de la SSI
- Les missions du RSSI et des Référents SSI dans les nouveaux contextes
- La gouvernance technique et opérationnelle de la SSI : processus et outils
- Le Schéma Directeur SSI multi-entités ou le « chapitre SSI » du SDSI
- La SSI opérationnelle

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT



NOTES

A series of horizontal dotted lines providing space for notes.



RESSOURCES
HUMAINES



Une politique de ressources humaines (RH) attractive a à cœur d'accompagner les agents dans le développement et l'adaptation de leurs compétences aux évolutions de leur exercice professionnel et à la stratégie de l'établissement de santé.

Les formations proposées ont pour vocation de vous accompagner dans la mise en place et le pilotage d'une politique RH durable, et dans la gestion et le développement de compétences adaptées à votre structure.

L'ANFH met à votre disposition huit actions de formation réparties suivants trois thématiques :

- L'accompagnement RH : vous trouverez dans cette rubrique des formations favorisant l'employabilité des professionnels, notamment le « parcours professionnels et compétences clés » ;
 - Le développement des compétences internes ;
 - Le Développement Professionnel Continu (DPC), intégrant les dernières évolutions réglementaires relatives à ce dispositif.
-

LE TRAVAIL DES SENIORS ET LA SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

3 660 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Cadres

OBJECTIFS

Savoir accompagner l'agent dans son parcours professionnel et plus particulièrement dans sa seconde partie de carrière

- Situer le rôle du cadre dans la gestion de carrière
- Identifier les acteurs ressources et dispositifs adaptés en interne et en externe
- Sensibiliser l'agent à la notion de parcours professionnel
- Repérer les situations d'usure professionnelle
- Collaborer à l'anticipation du maintien des compétences dans les services
- Argumenter des propositions d'actions de valorisation du travail des seniors

PROGRAMME

Diagnostic de situation et premières actions pour accompagner les seniors dans la seconde partie de carrière (module 1)

- Test de positionnement des participants : « Passeport professionnel »
- Diagnostic de situation sur le travail des seniors et la seconde partie de carrière et sur la transmission des savoirs et expériences entre générations
- Repérage des situations d'usure professionnelle
- Au regard des diagnostics réalisés, identification des actions et des solutions pour valoriser le travail des seniors, collaborer à l'anticipation du maintien des compétences, accompagner autant que possible les projets professionnels individuels

Les actions de développement de ses compétences et les modes opératoires pour accompagner la seconde partie de carrière et le transfert des savoir-faire expérimentiels (module 2)

- Présentation et analyse réflexive des actions mises en place suite au module 1
- Apports complémentaires pour valoriser le travail des seniors et prévenir les situations d'usure professionnelle
- Formalisation d'un processus « type » ou incluant certains invariants individuels

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap
- Reclassement professionnel et reconversion

MAINTENIR DANS L'EMPLOI UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

ORGANISME « ENEIS CONSEIL »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/05/2020

COÛT DE LA FORMATION

3600 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux acteurs chargés de la mise en œuvre des Politiques Handicap et concernés par la question du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : les acteurs RH, les référents handicap, l'encadrement, les ergonomes, les assistants sociaux, les médecins et infirmiers du travail, les représentants du personnel...

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre légal et la gestion de l'inaptitude dans la fonction publique hospitalière
- Connaître et mettre en œuvre les méthodes et outils de prise en charge des situations de maintien dans l'emploi
- Anticiper la gestion de l'inaptitude en cartographiant les « métiers à risques »
- Optimiser les possibilités de reclassement en accompagnant le personnel
- Appréhender tous les aspects et caractéristiques d'une situation de travail, entre autres d'un point de vue ergonomique

PROGRAMME

- La définition de la notion de handicap et de maintien dans l'emploi
- La compréhension du cadre réglementaire pour répondre à ses obligations
- La sensibilisation sur la diversité des handicaps et les mécanismes de compensation dans le cadre du maintien dans l'emploi
- La gestion pluridisciplinaire des personnels en situation de handicap en intégrant les enjeux institutionnels
- Les méthodes permettant d'identifier les situations à risques pour agir en prévention
- Les outils permettant d'accompagner les agents en reclassement et en situation de handicap
- Les principes de base de l'ergonomie de l'activité et leurs apports pour le maintien dans l'emploi

Un travail d'intersession est à prévoir

- Retours sur les travaux d'intersession
- Les outils pour accompagner un reclassement et une reconversion professionnelle

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Le travail des seniors et la seconde partie de carrière
- Reclassement professionnel et reconversion



RECLASSEMENT PROFESSIONNEL ET RECONVERSION ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels de DRH, médecins du travail

OBJECTIFS

- Définir le reclassement, la reconversion, l'adaptation au poste de travail
- S'approprier la réglementation juridique en vigueur dans le domaine du reclassement et de la reconversion des personnels
- Définir les étapes clés d'un reclassement et d'un dispositif d'accompagnement de préparation à la reconversion
- Repérer les outils et dispositifs à mobiliser dans le cadre d'une reconversion professionnelle
- Proposer un dispositif d'accompagnement adapté à chaque agent concerné
- Informer les personnels d'encadrement et les membres du CHSCT sur la réglementation et les étapes à suivre

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contacter la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Le travail des seniors et la seconde partie de carrière
- Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap

PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS

CONTEXTE

Le dispositif « Parcours professionnels et compétences clés » s'intègre dans l'axe 1 du plan stratégique national 2016-2019 de l'ANFH « Se former, se réaliser ».

Développer l'acquisition des compétences clés en situation professionnelle participe à la sécurisation des parcours professionnels des agents. En effet, la consolidation des compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps), appliquées en situation professionnelle permet une meilleure maîtrise des compétences transverses et une plus grande aisance professionnelle.

Le dispositif proposé par l'ANFH Île-de-France s'articule autour de trois prestations complémentaires :

- **Un accompagnement de l'établissement**

Cet accompagnement a vocation à mobiliser les acteurs qui faciliteront le déploiement de la démarche compétences clés : cadres, représentants des personnels, agents... et de créer les conditions de réussite du dispositif en l'intégrant à la politique formation de l'établissement, voire au projet social.

Cet accompagnement de quatre demi-journées animées par un prestataire spécialisé permet à la fois de dresser un état des lieux, de sensibiliser les acteurs aux compétences clés et de doter l'établissement d'outils de repérage.

- **Un diagnostic individualisé des besoins de formation en compétences clés de l'agent**
- **Une formation individualisée en lien avec les situations professionnelles**

CIBLE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Tous les établissements ayant identifiés des besoins ou souhaitant repérer les besoins en consolidation des savoirs de base et compétences clés en situation professionnelle.
- DRH, RFC de formation, cadres de proximité

OBJECTIFS

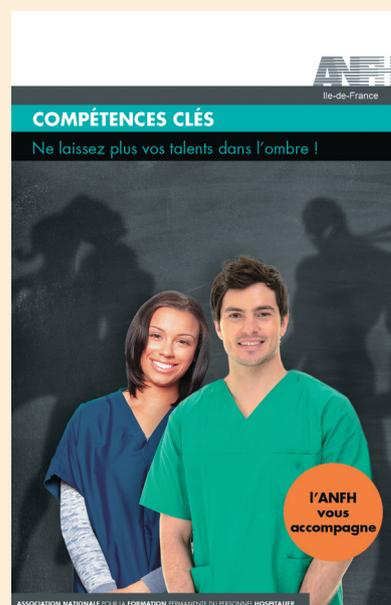
- Sensibiliser les établissements à la démarche des compétences clés en situation professionnelle
- Mettre à la disposition des établissements, un outil de repérage des besoins adaptés à la FPH
- Accompagner la démarche au sein de l'établissement
- Permettre aux agents de consolider leurs compétences de base en vue de réaliser un projet professionnel

PUBLIC DU DISPOSITIF DE FORMATION

Professionnel peu ou pas qualifié souhaitant :

- Mieux s'adapter à son poste de travail
- Développer ses compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps) et consolider ses compétences clés
- Se mettre à niveau pour s'engager dans un projet d'études promotionnelles, de préparation aux concours, de professionnalisation ou qualification, ou dans une démarche VAE

Pour plus de détails, merci de contacter Mme Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anf.fr – 01 53 82 84 96



PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS FORMATION AGENT

ORGANISME « ARFOG LAFAYETTE »

DURÉE

60 heures (20 séances de 3 heures hebdomadaires)

CONTEXTE

Le dispositif « Parcours professionnels et compétences clés » s'intègre dans l'axe 1 du plan stratégique national 2016-2019 de l'ANFH « Se former, se réaliser ». Développer l'acquisition des compétences clés en situation professionnelle participe à la sécurisation des parcours professionnels des agents. En effet, la consolidation des compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps), appliquées en situation professionnelle permet une meilleure maîtrise de compétences transverses et une plus grande aisance professionnelle.

PUBLIC

Professionnel peu ou pas qualifié souhaitant :

- Mieux s'adapter à son poste de travail
- Développer ses compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps) et consolider leurs compétences clés
- Se mettre à niveau pour s'engager dans un projet d'études promotionnelles, de préparation aux concours, de professionnalisation ou qualification ou dans une démarche VAE

OBJECTIFS

Les objectifs sont individualisés pour chaque stagiaire en fonction de l'entretien de positionnement réalisé en amont de la formation.

À titre d'exemple :

- Acquérir un vocabulaire professionnel adapté
- Améliorer sa communication écrite et orale
- Acquérir une meilleure maîtrise des calculs de base
- Savoir se présenter en prenant la parole devant un collectif
- Écouter et transmettre une information
- Utiliser les documents de liaison internes au service et/ou à l'établissement...

DÉPLOIEMENT

Le dispositif complet (accompagnement de l'établissement, formation et entretiens des agents) peut se déployer :

- en intra-établissement (voir fiche de demande d'entrée dans le dispositif p. 47)
- en inter-établissement par l'inscription de votre agent dans l'un des groupes organisés à la délégation, avec pour conditions de désigner un accompagnateur compétences clés qui suivra une journée de formation (voir programme p. 46)

PROGRAMME

Étape 1 : Diagnostic individualisé des agents recensés par l'établissement (entretien)

Étape 2 : Formation dispensée aux agents à partir de situations et documents professionnels propres à leur activité

Étape 3 : Entretien à mi-parcours pour revoir le parcours pédagogique et entretien en fin de formation pour valider les compétences acquises

PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS FORMATION ACCOMPAGNATEUR

ORGANISME « ARFOG LAFAYETTE »

DURÉE

1 jour

CONTEXTE

Le dispositif « Parcours professionnels et compétences clés » s'intègre dans l'axe 1 du plan stratégique national 2016-2019 de l'ANFH « Se former, se réaliser ». Développer l'acquisition des compétences clés en situation professionnelle participe à la sécurisation des parcours professionnels des agents. En effet, la consolidation des compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps), appliquées en situation professionnelle permet une meilleure maîtrise de compétences transverses et une plus grande aisance professionnelle.

Afin de favoriser les apprentissages en lien avec les situations professionnelles des stagiaires, le dispositif prévoit une formation « Accompagnateur compétences clés ».

PUBLIC

Les professionnels accompagnants les agents qui suivent la formation « Parcours professionnels et Compétences clés ».

OBJECTIFS

- Être en mesure d'aider les agents en formation « Compétences clés » à mobiliser leurs nouveaux acquis en situation professionnelle
- Faire comprendre la démarche compétences clés en situation professionnelle
- Soutenir l'agent dans ses apprentissages sur son poste de travail
- Proposer des situations professionnelles susceptibles d'être des situations d'apprentissage, notamment par la transmission de documents authentiques et pertinents à l'organisme de formation

Pour plus de détails, merci de contacter Mme Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anfh.fr – 01 53 82 84 96



DEMANDE D'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF COMPÉTENCES CLÉS ACTION RÉGIONALES

Nom de l'établissement :
Adresse complète :
Nom de la personne référente du projet :
Téléphone :
Adresse mail :
Cachet de l'établissement :

Contexte de la demande (projet social, accompagnement au changement, réorganisation, sécurisation de parcours...) :
.....
.....
.....
.....

Prestation d'accompagnement de l'établissement souhaitée : oui non
Période de déploiement souhaitée :
Nombre de personnes pressenties pour suivre cette formation :
Établissements voisins susceptibles d'être intéressés :
.....
.....
.....
.....

Formulaire à renvoyer à : **Stéphanie ABOUT**, conseillère formation :
s.about@anf.fr – 01 53 82 84 96



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES CHARGÉS ET RESPONSABLES DE FORMATION

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

3 140 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels chargés de la formation dans les établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Cerner le concept de formation professionnelle continue
- Connaître la réglementation en matière de formation continue, y compris les dispositifs individuels prévus pour les agents de la fonction publique hospitalière
- Identifier les différents stades de recueil de besoins
- Élaborer le plan de formation et le plan de développement professionnel continu (DPC) à partir du recueil des besoins et selon la typologie prévue par le décret relatif à la FPTLV dans la fonction publique hospitalière
- Organiser les actions acceptées au plan
- Évaluer le degré de satisfaction des stagiaires
- Connaître la réglementation actualisée relative aux achats publics de formation

PROGRAMME

- Les enjeux collectifs et individuels de la FPTLV et du DPC pour l'établissement, pour les agents et les cadres
- L'articulation entre les besoins individuels et institutionnels
- Le cadre juridique de la formation
- L'élaboration et la mise en œuvre des outils méthodologiques adaptés au recueil des besoins en formation
- La définition des ressources, la planification et la programmation d'un plan d'actions : articulation du plan de formation et du plan de DPC, mise en œuvre du plan de formation, particularité du plan de DPC
- L'évaluation de l'impact de la réalisation du plan de formation sur les besoins personnels et institutionnels
- La réglementation relative aux marchés publics de formation
- La place du chargé et du responsable de formation dans le processus d'achat de formations

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation (GHT)
- La coordination de la formation continue au sein d'un GHT
- Élaborer un plan de formation pluriannuel en intégrant les spécificités du DPC
- Être référent DPC
- Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation

ÊTRE TUTEUR DE STAGE : OPTIMISER LES COMPÉTENCES DES TUTEURS DE STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel de santé issu des filières soins, rééducation et médico-techniques chargé des fonctions de tuteur d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH

OBJECTIFS

Accompagner les tuteurs dans l'acquisition d'une nouvelle posture professionnelle

- Se positionner en tant que tuteur pour favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences
- Renforcer ses compétences en pédagogie
- Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants
- Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

FORMATION DE FORMATEURS INTERNES

ORGANISME « CAPITAN »

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 21/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

5000 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents ayant déjà eu une mission de formation interne ou ayant un projet de conception et d'animation de formations internes

OBJECTIFS

- Concevoir un module de formation
- Animer un module de formation

PROGRAMME

- La conception d'un module de formation
- Les notions de base en pédagogie des adultes : les 4 phases de l'apprentissage, les principes fondamentaux de l'andragogie, les conditions d'apprentissage chez l'adulte
- L'élaboration d'un module de formation : l'identification d'objectifs généraux/opérationnels/pédagogiques, le choix des contenus et des méthodes pédagogiques, les vérifications pédagogiques, l'évaluation de la formation (les 4 niveaux de l'évaluation)

Travail d'intersession : préparation à l'animation d'une séquence de formation

- L'animation d'un module de formation : les 3 fonctions de l'animateur, la gestion des comportements individuels et collectifs, les situations difficiles en formation
- L'animation des séquences de formation : mise en situation et débriefing
- L'évaluation d'une session de formation : les 4 niveaux de l'évaluation, l'analyse et la validation des dispositifs d'évaluation préconisés par les participants

GUICHET CADRE : PARCOURS DE FORMATION AU MANAGEMENT

CONTEXTE

Un dispositif conçu pour des cadres et avec des cadres pour faire face aux situations professionnelles rencontrées.

Combinez de manière individualisée votre parcours de formation : partage d'expérience, actions concrètes et développement des savoirs professionnels.

La loi HPST confère une responsabilité déterminante aux cadres des pôles dans le pilotage de la gouvernance de l'hôpital. Elle induit pour l'ensemble des cadres hospitaliers ou faisant fonction, la nécessité de se former au management en intégrant des dimensions stratégiques et pratiques.

OBJECTIFS

Ce dispositif vous propose des modules tenant compte des nouveaux contextes auxquels vous êtes confrontés :

- Patients, relations clients / fournisseurs
- Management et ressources humaines
- Aspects économiques, gestion et budgets
- Environnement réglementaire et concurrentiel...

PROGRAMME

- Leadership d'équipe niveau 1
- Leadership d'équipe niveau 2
- Le management d'une équipe en tenant compte des axes de la politique sociale de son établissement
- Entretien d'évaluation efficace
- Entretien d'évaluation au service du management
- Module : Faire de l'évaluation un levier pour sa politique RH
- Mobiliser dans l'action
- Comment donner du sens à l'action
- Comment rendre ses équipes créatives
- Comment faire face à l'imprévu
- Optimiser l'organisation de son service
- L'anticipation de la charge de travail pour assurer la continuité de service
- La circulation et le partage de l'information RH
- L'utilisation d'un système de pilotage RH
- La construction et l'utilisation d'un système de pilotage RH
- Le développement d'une relation de partenariat avec ses clients
- Comment « mobiliser » son client pour lui permettre un choix éclairé
- L'innovation au service des clients
- La construction d'une réponse adaptée aux besoins de ses clients
- L'adaptation de l'organisation aux besoins et aux attentes de ses clients
- L'organisation du suivi qualité des actions du service
- L'élaboration d'une politique d'amélioration des prestations
- L'inscription de l'évaluation des prestations dans une dynamique d'amélioration permanente au sein de son service
- L'inscription de l'évaluation des prestations dans une dynamique d'amélioration permanente au sein des établissements
- La mise en cohérence de la stratégie de pôle et des attentes des clients
- La réorganisation de son programme stratégique en fonction des aléas
- Les outils de la veille stratégique
- L'utilisation des outils de la veille stratégique pour évaluer son action
- Processus de veille et réflexion stratégique
- L'évaluation et la gestion des risques liés à l'environnement du travail
- Le développement d'une politique de prévention des risques

Des ateliers de co-développement vous seront également proposés (4 à 8 séances de 3h)

Pour plus de renseignements concernant les contenus des différents modules, contactez les conseillers formation de la délégation.



INTÉGRATION DES NOUVEAUX MODES D'APPRENTISSAGE DANS LA POLITIQUE DE FORMATION

ORGANISME « ECS - COMPÉTENCES »

DURÉE

2 jours consécutifs et 2h à distance en amont de la formation

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

2604 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Directeurs, DRH, présidents de CME, DAM, membres des CME, directeurs de soins, responsables et chargés de formation, responsables DPC, responsables en charge de la qualité, membres des commissions de formation et DPC

OBJECTIFS

Être capable d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage, nouveaux formats de formation et nouvelles techniques pédagogiques dans ses plans de formation et de DPC, pour l'achat, la commande ou l'ingénierie des actions

- Identifier les nouveaux modes d'apprentissage
- Appréhender les méthodes et outils innovants en matière de pédagogie
- Repérer les impacts potentiels des nouveaux dispositifs d'apprentissage sur les processus de travail et de formation
- Appliquer l'ingénierie de formation adaptée aux besoins et aux publics cibles intégrant les nouveaux modes d'apprentissage
- Définir les modalités de prise en charge de ces formations au titre du plan de formation

PROGRAMME

- L'émergence progressive des nouveaux modes d'apprentissage et les différentes voies de développement
- Présentation d'un inventaire illustré des nouveaux modes d'apprentissage mis en œuvre dans les organisations de tous les secteurs d'activité
- Les pratiques actuelles en matière de renouvellement des modes d'apprentissage et formats de formation dans les établissements de la FPH
- Présentation d'un outil de recensement et sélection des modes, formats, méthodes et techniques partagés applicables avec profit au sein des établissements de la FPH et de leurs professionnels
- Les impacts potentiels des nouveaux dispositifs d'apprentissage sur les processus de travail et de formation
- La mise en application des apports et partages de pratiques réalisés au cours de la session

À noter : un travail à distance avant la 1^{re} journée peut être proposé aux participants qui le souhaitent, afin de mieux préparer la formation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Développement des compétences des chargés et responsables de formation

ÉLABORER UN PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL INTÉGRANT LES SPÉCIFICITÉS DU DPC

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Référents DPC, gestionnaire du DPC, DAM, DRH, Direction Qualité, Direction des soins, Responsables / chargés de formation, concepteur / animateur de programmes / actions de DPC

OBJECTIFS

- Articuler le plan de formation avec les recommandations de parcours DPC des professionnels de santé médicaux et paramédicaux DPC
- Faciliter l'intégration des actions pluri-professionnelles dans le plan de formation
- Optimiser la gestion financière des plans de formation médicaux et paramédicaux
- Mobiliser les professionnels médicaux et paramédicaux autour de leurs parcours

Il est nécessaire que les stagiaires puissent disposer des productions réalisées (stratégies, organisations, dispositifs internes ou inter-établissements, processus, plans d'actions,...) pour une cohérence globale des contributions à la mise en œuvre du DPC.

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être référent DPC
- Développement des compétences des chargés et responsables de formation

ÊTRE RÉFÉRENT DPC

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Référents DPC identifiés en établissements, inter-établissements

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts-clés et les enjeux du DPC
- Informer toutes les personnes concernées de l'établissement (ou en inter-établissements) sur la réforme, les règles du DPC, l'ingénierie des programmes et actions prioritaires, le plan de formation et plan DPC
- Mobiliser les personnels médicaux et non médicaux sur les évolutions du DPC
- Identifier les ressources internes et externes pour la mise en œuvre du DPC (organismes de formation de DPC)
- Faire connaître l'offre de DPC de son établissement ou en inter-établissements

Il est nécessaire que les stagiaires puissent disposer des productions réalisées (stratégies, organisations, dispositifs internes ou inter-établissements, processus, plans d'actions,...) pour une cohérence globale des contributions à la mise en œuvre du DPC.

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaborer un plan de formation pluriannuel intégrant les spécificités du DPC
- Développement des compétences des chargés et responsables de formation



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



**SÉCURITÉ ET
ENVIRONNEMENT
PROFESSIONNEL**



L'ANFH Ile-de-France innove en vous proposant, une offre de formation spécifique à destination des agents de sécurité, afin de les professionnaliser et de répondre à l'enjeu prégnant de sécurisation des établissements publics de santé.

Cet axe recouvre deux thématiques distinctes, à savoir :

- **La sécurité** avec, notamment, un parcours composé de trois actions de formation à destination des agents de sécurité de vos établissements intégrées dans la thématique « sécurité », dans lequel vous retrouverez également les différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance à la personne (SSIAP) ;
 - **L'environnement professionnel** dans la FPH est en perpétuelle évolution. Trois formations vous sont mises à disposition pour favoriser l'adaptation des pratiques des agents au développement durable, aux nouvelles technologies et aux droits et obligations des agents par rapport au principe de laïcité.
-

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ORGANISME « GÉNÉRALE D'INNOVATION »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

3 560 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

Il est recommandé la présence d'au moins deux personnes d'un même établissement

OBJECTIFS

Valoriser les pratiques professionnelles individuelles et collectives pouvant s'intégrer dans une démarche de développement durable dans le secteur de la santé

- Maîtriser les notions fondamentales en matière de développement durable
- Mesurer les enjeux et impacts du développement durable dans le secteur de la santé
- Identifier les bénéfices pour les professionnels et les patients
- Repérer les bonnes pratiques professionnelles existantes par un partage d'expérience
- Mettre en œuvre une ou des actions concrètes relevant d'une démarche de développement durable

PROGRAMME

- Les concepts et les enjeux du Développement Durable, notamment dans un établissement de Santé
- Les enjeux et impacts du développement durable dans le secteur de la santé, par un diagnostic
- Développement Durable rapide et efficace
- La mise en œuvre d'actions concrètes de Développement Durable en anticipant les risques et les bénéfices pour les professionnels, les patients et autres parties prenantes de son établissement

Intersession : Mise en œuvre individuelle ou par groupe d'un même établissement, d'un diagnostic Développement Durable



LAÏCITÉ, DROITS ET OBLIGATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ORGANISME « EMS »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

3080 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux, soignants et administratifs en contact avec les patients et les familles, cadres de direction, encadrement médical et non médical, médiateurs médicaux et non médicaux, membres du CHSCT, représentants des usagers, représentants des aumôniers de l'établissement désignés par leurs pairs, référents laïcité...

Il est souhaitable qu'une équipe pluri-disciplinaire constituée de personnes ressources (de 2 à 3 personnes en fonction des établissements) puisse participer conjointement à une même session de formation, facilitant ainsi la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle.

OBJECTIFS

Accompagner, dans le cadre d'une démarche institutionnelle, les professionnels de santé à la gestion de situations de conflits éventuels sur ce sujet

- Maîtriser les principes fondamentaux de la laïcité
- Identifier les droits et devoirs des personnels et des patients en situation d'accompagnement et de soins
- Repérer les situations de conflits éventuels dans l'interaction entre principes républicains et convictions individuelles
- Mobiliser des techniques de médiation adaptées aux situations rencontrées
- Appliquer des méthodes et outils adaptés dans l'établissement
- Améliorer ses pratiques sur la base des retours d'expériences

PROGRAMME

- Le concept de « laïcité » à la française au travers et à partir de notre histoire
- Le principe de laïcité, la neutralité du service public et la liberté religieuse des agents et des usagers
- Les grands principes de laïcité dans la FPH
- Une approche juridique et pragmatique répondant aux préoccupations de terrain
- La prévention des situations de tensions
- La communication en situation transculturelle et en situation de soins transculturelle
- Les outils de la communication non violente et de la relation d'aide
- Les méthodes et outils adaptés dans l'établissement

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- L'interculturalité dans un établissement de santé

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET CONFIDENTIALITÉ

ORGANISME « INFOR SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

3515 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

Utiliser les nouvelles technologies dans le respect de la déontologie professionnelle

- Définir le cadre juridique et les différents concepts : respect, confidentialité, discrétion, secret professionnel, déontologie
- Identifier les nouvelles problématiques sur le plan sociologique et culturel engendrées par l'utilisation des nouvelles technologies
- Analyser les limites et risques de l'usage des outils numériques sur le plan institutionnel, professionnel et personnel
- Repérer les conséquences juridiques sur le plan personnel et collectif, les actions de recours et de protection de l'établissement
- Participer à la mise en œuvre d'un dispositif de régulation de l'utilisation de ces outils notamment dans le cadre d'une sensibilisation des professionnels et/ou des usagers

PROGRAMME

À partir de 3 scénarii « fils rouges » (situations concrètes : conversation Facebook...)

Le phénomène des nouvelles technologies communicantes, ses causes et ses effets

- Le « vase communicant »
- Le numérique et nous, le numérique et moi

Valorisation des bonnes pratiques, repérage des pratiques problématiques. Compréhension du cadre juridique

- Les impératifs à respecter : secret, confidentialité, devoir de réserve, droit à l'image...
- Les risques encourus : responsabilités civiles, pénales et disciplinaires, et les recours possibles
- La formalisation d'un référentiel des bonnes pratiques sur le plan « usage » et « juridique »
- L'élaboration d'un plan d'amélioration des pratiques : modèle de charte de bonnes pratiques...



CONTRIBUER À LA STRUCTURATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ÉTABLISSEMENT EN ACQUÉRANT UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

1 jour (8 heures)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 390 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel exerçant en établissement de santé public sanitaire, social et médico-social

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux liés à la sécurité de l'établissement
- Distinguer la laïcité, la neutralité et la radicalisation
- Identifier les droits et les devoirs de chacun, dans le cadre de situations d'incivilité et/ou de malveillance
- Identifier les conduites à tenir en cas d'acte de malveillance, de violence, d'attaque armée...
- Identifier les bases de la sécurité des systèmes d'information
- Mobiliser les différentes ressources internes et partenaires externes
- Respecter les règles de la communication interne et externe en matière d'évènements violents dans l'établissement

PROGRAMME

- Les enjeux liés à la sécurité au sein des établissements et plus précisément, des établissements de soins
- Jeu de cartes pédagogique reprenant différents éléments de définition et de sémantique puis débriefing en groupe
- Les droits et devoirs des professionnels : les droits des patients et des prestataires externes
- Mise en situation collective
- Synthèse : Adopter les bons réflexes / Gérer les situations de crise
- Focus sur les cellules de crise
- Présentation brève des notions de cyber sécurité à prendre en compte dans l'exercice professionnel de chacun
- Cartographie des ressources internes et externes et des moyens de sollicitation
- Communication : outils, grands principes, attitudes adéquates, lien avec les médias

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité
- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Le parcours de formations à destination des agents de sécurité



COLLABORER À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

1 jour (8 heures) et 1 h à distance en amont de la formation

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 390 € TT  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels de direction, d'encadrement, chefs de pôles, chefs de services... des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ou sans service d'urgence

PRÉREQUIS

Les participants devront avoir entamé une réflexion autour du plan de sécurisation de l'établissement.

OBJECTIFS

- Identifier les liens entre le plan de sécurité de l'établissement, le plan de continuité d'activité et le plan blanc, en vue d'une articulation efficace
- Maîtriser le processus d'identification, d'alerte, de communication face à une situation de violence...
- Coordonner les différentes ressources internes et externes pour la mise en œuvre du plan de sécurisation
- Proposer un plan d'actions et de suivi du plan de sécurisation de l'établissement

PROGRAMME

En amont de la formation

- Sur la plateforme interactive de FORMAVENIR, les participants devront : lire, s'appropriier des documents et réaliser un exercice préparatoire

Au cours de la formation

- Définitions et objectifs de chaque plan lié à la sécurité de son établissement
- Messages d'alerte, communication, travail avec les médias et création de cellule de crise => mises en situation sur cas complexe
- La coordonnation et la connaissance des ressources internes et partenaires externes
- La proposition d'un plan d'actions pluriannuel

En aval de la formation (entre 9 mois et 1 an après la clôture de la formation)

- Classe virtuelle de 2h
- Retour d'expérience avec suivi des actions mises en place

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité
- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Le parcours de formations à destination des agents de sécurité

PRÉVENTION ET GESTION EN COMMUNICATION POSITIVE, DES SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITÉ

ORGANISME « FORMA SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

3360 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Connaître et mieux comprendre les phénomènes d'agressivité et de violence et en appréhender les spécificités, en milieu d'accompagnement et de soin
- Comprendre et analyser les processus et facteurs d'agressivité et de violence
- Savoir prévenir un comportement agressif et mettre en pratique des outils de communication en cas de conflits avérés avec agressivité
- Cerner et s'approprier les pratiques attendues face à une situation de violence
- Gérer l'agressivité et la violence avec des personnes souffrant de troubles de comportements et/ou de démence
- Gérer l'après crise : Savoir communiquer en équipe dans les situations rencontrées et en tirer les enseignements
- Savoir organiser la prévention de l'agressivité et de la violence au niveau institutionnel

PROGRAMME

- Les différentes approches de la violence et l'agressivité
- La spécificité des secteurs sanitaire et médico-social
- La recherche de facteurs explicatifs des comportements dits « agressifs »
- Les mécanismes qui conduisent à la violence
- La prévention des situations de violence et d'agressivité et le désamorçage d'une situation conflictuelle
- Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent et la gestion d'une situation de violence
- L'analyse de la situation a posteriori
- La nécessité de parler des moments difficiles de violence et le rôle de l'équipe
- Les repères juridiques
- La politique de prévention et de traitement de la violence au niveau de l'institution

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement



APPRENTISSAGE DE TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DE PRÉSERVATION FACE À DES PERSONNES AU COMPORTEMENT VIOLENT AVÉRÉ OU À LA GESTUELLE INCONTRÔLABLE

ORGANISME « FORMA SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2500 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

Les stagiaires devront avoir des vêtements souples et adaptés aux exercices physiques proposés. Ils ne doivent présenter aucune fragilité articulaire ou osseuse ou toutes autres contre-indications aux techniques de self-défense.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité »

OBJECTIFS

- Savoir décrypter plusieurs signes annonciateurs d'un passage à l'acte agressif
- Savoir désamorcer une situation de violence
- Adopter la bonne attitude psychologique en cas d'agression
- Maîtriser les techniques de neutralisation
- Maîtriser les techniques de défense
- Maîtriser les situations les plus couramment rencontrées

PROGRAMME

- Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent
- La violence : la désamorcer
- Les attitudes et postures de base
- La neutralisation d'un agresseur
- Les modalités de défense
- La décompression après la crise

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement

PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS DE SÉCURITÉ

ORGANISME « APAVE »

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/08/2021

CONTEXTE

Les établissements de santé doivent mettre en place, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé post-attentat, des mesures de contrôle à l'accueil de leurs structures, à l'instar de l'ensemble des lieux publics. La sécurisation des établissements de santé est devenue un enjeu majeur qui ne doit pas bouleverser le rôle d'accueil et de soins de l'hôpital, lieu ouvert à tous.

Dans ce contexte, les agents de sécurité ont un rôle important à jouer et doivent être en mesure de faire respecter l'ordre avec tact et diplomatie. L'agent de sécurité surveille, prévient les conflits, assiste le public et garantit pour tous, un accueil sécurisé et professionnel.

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

CE PARCOURS EST COMPOSÉ DE TROIS FORMATIONS INDÉPENDANTES

- Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics
- Contrôle de sécurité dans les établissements de la FPH : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité
- Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS AFIN DE SÉCURISER LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/05/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 900 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Identifier les conditions du conflit, d'énumérer les causes d'incivilité et de violences dans le secteur de la santé
- Communiquer de façon efficiente en utilisant le langage verbal et non verbal
- Définir le processus de conflit et d'adopter la bonne posture face à un conflit
- Situer et gérer son stress et ses émotions
- Appliquer la réglementation des textes relatifs à la sûreté des établissements de la FPH

PROGRAMME

- La notion de situation conflictuelle : typologie
- Les causes d'incivilité et de violence
- Les techniques de communication
- Le processus du conflit et les techniques pour adopter la « posture nécessaire »
- La gestion du stress
- Les notions de laïcité et d'interculturalité
- Les textes réglementaires, obligations et recommandations
- Le plan Vigipirate orienté établissements de santé publics

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Contrôle de sécurité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité
- Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE : LES BONNES PRATIQUES POUR LES AGENTS DE SÉCURITÉ

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

1,5 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/08/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 585 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Acquérir les bonnes pratiques pour exercer les missions de sûreté dans le respect du cadre légal et conjoncturel
- dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière
- Repérer les objets interdits et/ou prohibés
- Accueillir et orienter les patients/résidents dans le respect des pratiques de laïcité et d'interculturalité
- Connaître les acteurs internes et externes à solliciter en cas de danger

PROGRAMME

- Les habiletés pour exercer les missions de sûreté et d'accueil
- La réglementation spécifique à la sûreté et sécurité dans les établissements de santé
- Les techniques pour identifier les objets à risques (prohibés et/ou interdits)
- Les techniques théoriques de contrôle
- Les techniques pour identifier un comportement suspect
- La communication verbale et non verbale
- L'accueil et l'orientation des patients/résidents dans le respect des pratiques de laïcité et d'interculturalité
- Le terrorisme et le plan Vigipirate (Vigilance – attentats)
- L'identification et la communication avec les acteurs internes et externes à solliciter en cas de danger

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

GESTION DE L'AGRESSION PHYSIQUE D'UNE PERSONNE EN CRISE PAR LES AGENTS DE SÉCURITÉ ISSUS DE LA FPH

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/05/2021

COÛT DE LA FORMATION

2080 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Définir la conduite à tenir face à un passage à l'acte
- Identifier une violence imminente et de prévenir le passage à l'acte
- Situer et de gérer son stress et ses émotions
- Organiser les procédures d'urgence
- Appliquer les méthodes de maintien et d'isolement tout en respectant le cadre légal
- Tracer son intervention dans le registre

PROGRAMME

- La conduite à tenir face à un passage à l'acte
- La prévention de la violence imminente
- La gestion du stress
- Les procédures d'urgence et d'intervention
- Les méthodes de maintien et d'isolement
- L'application en situation d'urgence et de dangerosité
- La traçabilité de l'intervention

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Contrôle de sécurité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité

SSIAP

ORGANISME AUX CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

Suivant le module

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel des services de sécurité incendie en exercice au sein de la FPH

OBJECTIFS

- Préparer le diplôme requis

Ou

- Acquérir le diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne, en conformité avec la réglementation en vigueur (SSIAP 1, 2 et 3 – formation initiale, recyclage et remise à niveau)

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

CE DISPOSITIF EST COMPOSÉ DE DIFFÉRENTES FORMATIONS

Prérequis communs à toutes les formations :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - PSC 1, de moins d'un an
 - sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

SSIAP 1 initiation : Agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Les prérequis :

Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours (test d'écriture)

SSIAP 2 initiation : Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Les prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 1 ou un diplôme ERP1 ou IGH 1
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail

SSIAP 3 initiation : Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Les prérequis :

Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum qui peut être obtenu par la VAE ou être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

SSIAP 1 - 2 - 3 Recyclage :

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage tous les 3 ans.

Les prérequis :

Être titulaire d'un diplôme SSIAP niveaux 1 à 3 et avoir une attestation de l'employeur ou un contrat de travail justifiant d'au moins 1 607 heures d'activité de SSIAP sur les 36 derniers mois

SSIAP 1 - 2 - 3 Remise à niveau :

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau

Les prérequis :

Être titulaire d'un diplôme SSIAP niveaux 1 à 3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de SSIAP sur les 36 derniers mois

Pour plus de détails, contacter la délégation.

L'organisme se chargera de vérifier que chaque futur stagiaire remplit bien les prérequis avant de valider définitivement son inscription à la formation.



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)



Pour tous les établissements, la qualité de vie au travail est une préoccupation tant sur le plan managérial que réglementaire et humain. Les professionnels sont régulièrement confrontés à des situations qui ont un fort impact sur leur bien-être au travail, et en particulier les services de soins qui doivent faire face à des situations complexes (fin de vie, violences verbales et/ou physiques, etc.).

De nombreuses réflexions sont en cours afin de prévenir les atteintes physiologiques ou psychologiques et d'améliorer la qualité de vie au travail des agents de la FPH.

Pour accompagner les agents, l'ANFH vous propose plusieurs actions de formation ainsi qu'un dispositif composé de six modules indépendants sur la prévention des risques psychosociaux (RPS).

- p. 75 Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- p. 76 Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- p. 77 Piloter stratégiquement et opérationnellement la démarche de QVT dans votre établissement
- p. 78 La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel (*disponible dès 2019*)
- p. 79 Perfectionner la gestion de son budget personnel
- p. 80 Dispositif de prévention des risques psychosociaux (RPS)**
(*disponible exclusivement en 2018*)
 - p. 81 Module 1 : Définir les RPS
 - p. 82 Module 2 : Instruction DGOS : quelles obligations pour quels enjeux?
 - p. 83 Module 3 : Le rôle du CHSCT dans la prévention des RPS
 - p. 84 Module 4 : Management et prévention des RPS
 - p. 85 Module 5 : Diagnostiquer et intégrer les facteurs de RPS dans le document unique
 - p. 86 Module 6 : Élaborer, coordonner et évaluer un plan local de prévention des RPS



ERGONOMIE, GESTES ET POSTURES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

Suivant l'offre (1,5 à 2 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public soumis à des situations de travail comportant des manutentions, des gestes répétitifs, des contraintes posturales ou des postures statiques dans le cadre de son activité professionnelle au sein d'un établissement de la FPH et ce, quels que soient la fonction et le type de travaux réalisés

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de risques professionnels en matière d'ergonomie, gestes et postures ainsi que la réglementation en vigueur
- Identifier, sur son poste de travail, les situations pouvant entraîner des problématiques de risques professionnels relevant des gestes, des postures et de la manutention
- Se rappeler les bons gestes et les bonnes postures à appliquer au quotidien dans ses missions
- Corriger ses pratiques en utilisant les postures et les gestes adaptés à son poste de travail

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.



ÊTRE ACTEUR OPÉRATIONNEL DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

2 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les personnels médicaux et non médicaux des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Définir le concept de qualité de vie au travail
- Identifier la réglementation et les ressources en matière de qualité de vie au travail
- Identifier les outils mobilisables dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail
- Analyser sa pratique personnelle, au regard de l'organisation collective
- Proposer des axes d'amélioration dans le cadre des espaces de discussion du travail

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Piloter une démarche de QVT
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Perfectionner la gestion de son budget personnel
- Prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière :
 - Définir les RPS
 - Instruction DGOS : quelles obligations pour quels enjeux ?
 - Le rôle du CHSCT dans la prévention des RPS
 - Diagnostiquer et intégrer les facteurs de RPS dans le document unique
 - Élaborer, coordonner et évaluer un plan local de prévention des RPS



PILOTER UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Équipes de direction, chefs de pôle, présidents de CME, équipes d'encadrement des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Définir le concept de qualité de vie au travail
- Identifier la réglementation et les ressources en matière de qualité de vie au travail
- Identifier les outils mobilisables dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail
- Identifier les différentes étapes d'élaboration d'une démarche de qualité de vie au travail
- Identifier les indicateurs de veille et d'alerte liés à la qualité de vie au travail
- Se positionner en tant que manager dans l'animation d'une démarche de qualité de vie au travail
- Co-construire un plan d'expérimentation avec l'ensemble des acteurs

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Être acteur opérationnel de la QVT
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Perfectionner la gestion de son budget personnel
- Prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière :
 - Définir les RPS
 - Instruction DGOS : quelles obligations pour quels enjeux ?
 - Le rôle du CHSCT dans la prévention des RPS
 - Diagnostiquer et intégrer les facteurs de RPS dans le document unique
 - Élaborer, coordonner et évaluer un plan local de prévention des RPS

LA GESTION DU STRESS ET LA PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/09/2021

COÛT DE LA FORMATION

3340 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Aider les stagiaires à gérer leur propre stress et à lutter contre l'épuisement professionnel
- Identifier les symptômes et les signes de l'épuisement professionnel pour soi-même comme pour ses collègues
- Appréhender les situations de stress et les gérer de façon personnelle et professionnelle
- Acquérir ses propres réflexes et habitudes pour se protéger de l'épuisement professionnel et agir en conséquence
- Comprendre les mécanismes du stress et ses propres réactions face au stress
- Identifier les situations susceptibles de générer du stress et un épuisement professionnel
- Mettre en œuvre des actions de prévention de l'épuisement professionnel et de gestion du stress
- Identifier les ressources mobilisables pour (ré)agir

PROGRAMME

- Le stress : physiologie, origine, conséquences
- Les manifestations du stress
- La compréhension de soi pour mieux gérer ce que l'on pourrait changer en nous
- Les processus corporels et psychologiques du stress : les différentes formes de stress chronique
- Les différentes étapes du stress jusqu'à l'épuisement (burn-out)
- La prise de conscience de ses comportements et l'identification de ses freins aux changements
- L'expérimentation de propositions de progrès individuels et collectifs pour amorcer le changement d'attitude
- La prévention individuelle et collective : les ressources internes et externes
- La communication en situation stressante
- Les outils pour faciliter les relations au travail et agir sur son stress
- La construction de relations positives et le développement de la confiance en soi

Une séance de relaxation est programmée sur 2 heures afin d'ancrer des techniques qui pourront être transposables dans le quotidien professionnel, voire personnel.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être acteur opérationnel de la QVT
- Piloter stratégiquement et opérationnellement la démarche de QVT dans votre établissement

PERFECTIONNER LA GESTION DE SON BUDGET PERSONNEL

ORGANISME « RIVOIRE SERVICES »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 14/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

1 380 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout agent intéressé par son budget personnel ou familial, souhaitant optimiser ses finances, ayant envie de mieux suivre ses comptes, désirant acquérir les rudiments d'une culture financière

OBJECTIFS

Apprendre à mieux gérer ou optimiser la gestion de son budget personnel

- Identifier son budget personnel
- Définir ses charges incompressibles
- Rechercher l'optimisation de ses dépenses
- Identifier les acteurs ou institutions pouvant aider à l'optimisation de son budget
- Créer et alimenter des outils de gestion financière

PROGRAMME

- Les composantes du budget personnel ou familial : Les recenser, les classer, les comparer. Tableau de synthèse
- Cas pratique : Analyse en équipe d'une situation concrète
- Les enseignements du budget personnel ou familial : Comment réduire déficits et découverts? Quand et combien faut-il épargner? Comment intégrer le financement d'un projet?
- Le coût du crédit : Combien coûte un emprunt?
- Le suivi de ses comptes : À quoi cela sert-il? Quand faut-il le faire? Comment s'y prendre?
- Conclusion : Quiz sur les connaissances acquises, synthèse des acquis et remise d'un livret complet, présentation d'une « boîte à outils » simple pour donner suite à la formation

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ORGANISME « PSYA »

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

CONTEXTE

La santé au travail est une préoccupation croissante au sein de la Fonction Publique Hospitalière.

Dans ce cadre, l'instruction DGOS du 20 novembre 2014 (n°DGOS/ RH3/ DGCS/4B/2014/321) propose une déclinaison du plan national d'action pour la prévention des Risques Psychosociaux dans les trois Fonctions Publiques.

PROGRAMME

Pour vous permettre de répondre à ces obligations, l'ANFH Île-de-France vous propose une nouvelle offre de formation composée de 6 modules, totalement indépendants les uns des autres :

- **Module 1** : Définir les risques psychosociaux
- **Module 2** : Instruction DGOS du 20 nov. 2014 : quelles obligations pour quels enjeux ?
- **Module 3** : Le rôle du CHSCT dans la prévention des risques psychosociaux
- **Module 4** : Management et prévention des risques psychosociaux
- **Module 5** : Diagnostiquer et intégrer les facteurs de risques psychosociaux dans le Document Unique
- **Module 6** : Élaborer, coordonner et évaluer un plan local de prévention des risques psychosociaux



Nous vous proposons 2 journées optionnelles supplémentaires :

- **Module 4** : 3^e journée sur l'animation de temps d'échanges de parole au sein de son équipe
- **Module 6** : 3^e journée autour d'un retour d'expérience et un partage de pratiques entre participants

Pour ces deux modules, deux possibilités s'offrent à vous :

- Inscription sur le format 2 jours consécutifs
- Inscription sur le format 2+1 jour, en privilégiant la 3^e journée optionnelle

MODULE 1 : DÉFINIR LES RPS

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

0,5 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

683 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout agent de la Fonction Publique Hospitalière

OBJECTIFS

- Partager un vocabulaire commun et faire émerger des représentations identiques sur les RPS
- Identifier les acteurs-ressources en matière de RPS dans la Fonction Publique Hospitalière

PROGRAMME

- La compréhension des RPS via leur cadre réglementaire : accord-cadre relatif à la prévention des RPS dans la Fonction Publique et l'instruction DGOS du 20 nov. 2014
- L'identification des enjeux humains, juridiques et organisationnels de la prévention des RPS en milieu hospitalier
- La définition des notions clés liées aux RPS (stress, burnout, harcèlement, violences...) et l'identification de leurs manifestations au niveau individuel, collectif et organisationnel
- La mise en avant des facteurs de risques et de régulation des RPS dans l'organisation
- La connaissance du rôle des différents acteurs impliqués dans la prévention des RPS au sein de la Fonction Publique Hospitalière

MODULE 2 : INSTRUCTION DGOS DU 20 NOV. 2014 : QUELLES OBLIGATIONS POUR QUELS ENJEUX ?

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

0,5 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

683 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Directeurs d'établissement, directeurs adjoints, cadres et tout autre acteur institutionnel impliqué dans la prévention des RPS

OBJECTIFS

- Éclairer les équipes de direction et les acteurs institutionnels sur leurs obligations d'évaluation et de prévention des RPS, en lien avec l'instruction de la DGOS du 20 nov. 2014
- Identifier les enjeux sous-jacents liés aux politiques d'action de prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière : gestion des risques et de situations de crises, dialogue social...
- Favoriser une démarche adaptée et pluridisciplinaire au sein des établissements

PROGRAMME

- Le décryptage de l'instruction DGOS du 20 nov 2014 mise au regard du plan national d'action pour la prévention des RPS dans les trois Fonctions Publiques
- La définition des notions clés liées aux RPS : stress, burnout, harcèlement, violences... et l'identification de leurs manifestations au niveau individuel, collectif et organisationnel
- La mise en avant d'éléments de méthodes pour prévenir les RPS : les différents niveaux de prévention, l'analyse des facteurs de risques, la mise en œuvre d'actions ciblées, le suivi des actions dans la durée
- L'identification des enjeux humains, juridiques et organisationnels de la prévention des RPS en milieu hospitalier
- La connaissance du rôle des différents acteurs impliqués dans la prévention des RPS au sein de la Fonction Publique Hospitalière

MODULE 3 : LE RÔLE DU CHSCT DANS LA PRÉVENTION DES RPS

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

2 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

2731 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Membres du CHSCT (membres élus et membres de droit)

OBJECTIFS

- Former les membres du CHSCT à l'identification des situations relevant des risques psychosociaux et à leur prévention au regard de leurs missions d'alerte et de conseil
- Favoriser une approche en mode projet, de façon partagée et pluridisciplinaire

PROGRAMME

- La compréhension des RPS via le cadre réglementaire : accord-cadre relatif à la prévention des RPS dans la Fonction Publique et instruction DGOS du 20 nov. 2014, DUERP et PAPRI Pact
- La définition des notions clés liées aux RPS (stress, burnout, harcèlement, violences...) et l'identification de leurs manifestations au niveau individuel, collectif et organisationnel
- La détection et l'analyse des facteurs de RPS en milieu hospitalier
- Les principes et étapes d'une démarche de prévention des RPS ainsi que l'identification du rôle et des modalités d'action du CHSCT
- La mise en avant des autres acteurs-ressources en matière de prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière

MODULE 4 : MANAGEMENT ET PRÉVENTION DES RPS

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

2 jours + 1 jour optionnel

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

2731 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Managers d'équipe

Les binômes ou trinômes de managers d'un même établissement sont fortement recommandés.

OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités des managers en matière de prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière
- Réfléchir sur ses pratiques professionnelles en tant que manager et/ou managé
- Appréhender les contraintes de son environnement de travail et savoir en dégager des marges de manœuvre
- Encadrer une équipe au quotidien, en préservant la santé et en favorisant le bien-être au travail

PROGRAMME

Jour 1 & 2

- La compréhension des RPS via le cadre réglementaire : accord-cadre relatif à la prévention des RPS dans la Fonction Publique et instruction DGOS du 20 nov. 2014
- La définition des notions clés liées aux RPS (stress, burnout, harcèlement, violences...) et l'identification de leurs manifestations au niveau individuel, collectif et organisationnel
- La détection et l'analyse des facteurs de RPS en contexte hospitalier
- L'identification des modalités d'action du manager face aux alertes de son environnement
- Le savoir-agir face à une situation de crise
- Le développement de sa capacité d'écoute et la conduite d'entretiens individuels avec un agent en difficulté
- L'intégration de la prévention des RPS dans sa pratique managériale pour favoriser la Qualité de Vie au Travail
- La coordination de son action de management avec les différents acteurs en charge de la prévention des RPS

JOUR 3 (OPTIONNEL)

- L'animation de temps d'échange de paroles et d'espaces de discussion au sein de son équipe pédagogique

MODULE 5 : DIAGNOSTIQUER ET INTÉGRER LES FACTEURS DE RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

2 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

2731 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les agents associés à l'élaboration du document unique

OBJECTIF

Élaborer le document unique sur le volet spécifique des RPS

PROGRAMME

- Le rappel du contexte réglementaire de diagnostic des RPS et l'intégration dans le Document Unique,
- La connaissance de la méthodologie globale de diagnostic puis l'approfondissement de chacune des étapes clés
 - En amont du diagnostic : construire et adapter les modalités du diagnostic (lancement de la démarche, choix des méthodologies adaptées...)
 - La réalisation du diagnostic : réaliser un prédiagnostic, une analyse approfondie des dysfonctionnements et une exploitation des résultats pour des préconisations d'actions
 - En aval du diagnostic : intégrer les RPS dans le Document Unique et élaborer un plan d'action

MODULE 6 : ÉLABORER, COORDONNER ET ÉVALUER UN PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES RPS

ORGANISME « PSYA »

DURÉE

2 jours + 1 jour optionnel

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

2731 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les services associés à l'élaboration, la coordination et l'évaluation d'un plan local de prévention des RPS ayant déjà réalisé la phase d'investigation des facteurs de RPS au sein de leur établissement

OBJECTIFS

- Définir une démarche collective et pluridisciplinaire de prévention des RPS au sein de son établissement
- Développer une culture professionnelle de prévention des RPS dans la durée
- Appréhender de manière pragmatique le plan local de prévention des RPS, de sa conception à sa mise en œuvre et son évaluation

PROGRAMME

Jour 1 & 2

- La compréhension des principes qui gouvernent le plan local de prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière : enjeux et acteurs de la démarche, facteurs de réussite, principes fondateurs...
- L'identification des étapes et des outils méthodologiques d'élaboration et d'évaluation d'un plan local de prévention des RPS
- Les étapes incontournables et les points de vigilance dans l'animation d'un groupe de travail sur la thématique
 - De la constitution d'un groupe de travail à sa mise en place sur le terrain
 - À la suite de ces groupes de travail, le déploiement des actions.

Jour 3 (optionnel)

- Le suivi du plan local de prévention par un temps de retours d'expériences et de partage de pratiques
Il sera demandé aux participants inscrits à cette 3^e journée d'amener les documents permettant l'analyse des données recueillies.



NOTES

A series of horizontal dotted lines providing space for notes.



PRISE EN CHARGE
DU PATIENT ET
DU RÉSIDENT



Au travers de son offre de formation, l'ANFH souhaite participer au développement des compétences des professionnels issus des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en vous proposant des formations favorisant l'échange autour de vos pratiques de soins et la définition de parcours adaptés aux spécificités des populations prises en charge.

L'ANFH vous propose 34 actions de formation autour de deux thématiques

- La rubrique parcours regroupe des formations vous invitant à une démarche réflexive autour des parcours de soins des populations accueillies ;
 - La rubrique pratiques de soins vous propose des formations contribuant au développement de vos compétences, individuelles et collectives, afin d'être dans une démarche d'amélioration continue de la prise en charge des patients.
-

QUALITÉ DES SOINS : PARCOURS

- p. 91 Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- p. 92 Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion de lits efficiente
- p. 93 Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe entre les équipes sanitaires et médico-sociales
- p. 94 L'interculturalité dans un établissement de santé *(disponible dès 2019)*

QUALITÉ DES SOINS : PRATIQUES

- p. 95 Accompagner la souffrance des personnels face à la mort des usagers
- p. 96 Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner
- p. 97 Aides-soignants en psychiatrie
- p. 98 Améliorer la communication avec et autour du patient
- p. 99 Atelier d'animation pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)
- p. 100 Bientraitance des personnes accueillies *(disponible dès 2019)*
- p. 101 Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle ?
- p. 102 Élaboration et suivi du projet personnalisé en établissement social et médico-social *(disponible exclusivement en 2018)*
- p. 103 Être Aide-soignant au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- p. 104 Évaluer et prévenir les risques de dénutrition de la personne dépendante *(disponible dès 2019)*
- p. 105 L'humour en situation professionnelle
- p. 106 La mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques en équipe pluridisciplinaire

- p. 107 La relation avec les familles dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence
- p. 108 Le repas de la personne âgée : un moment de plaisir
- p. 109 Le toucher relationnel *(disponible dès 2019)*
- p. 110 Les bonnes pratiques relatives à l'accueil des enfants, des adolescents et de leur entourage dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- p. 111 Les soins de support en cancérologie
- p. 112 Les spécificités du travail de nuit
- p. 113 Plaies et cicatrisations *(disponible exclusivement en 2019)*
- p. 114 Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- p. 115 Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- p. 116 Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND) *(disponible dès 2019)*
- p. 117 Recommandations de pratiques cliniques : prise en charge somatique des patients adultes ayant une pathologie psychiatrique *(disponible exclusivement en 2018)*
- p. 118 Savoir identifier les victimes de violences conjugales ou familiales lors de la prise en charge dans les établissements de la FPH *(disponible exclusivement en 2018)*
- p. 119 Sensibilisation aux risques liés aux pratiques complémentaires *(disponible exclusivement en 2018)*
- p. 120 Travailler en EHPAD
- p. 121 Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : parcours de professionnalisation :**
 - p. 122 Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - p. 123 Le temps soignant en psychiatrie
 - p. 124 La coordination pluri professionnelle en santé mentale au service du patient
 - p. 125 Construire le « travailler ensemble » en santé mentale



AMÉLIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS EN ÉQUIPE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

4400 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels de santé d'un même établissement hospitalier : personnels médicaux et paramédicaux exerçant en équipe

OBJECTIFS

Contribuer à l'amélioration de la pertinence des soins en équipe pluri-professionnelle et pluridisciplinaire

- Identifier les enjeux de la démarche nationale de l'amélioration de la pertinence des soins
- Partager en équipe les concepts fondamentaux liés à la pertinence des soins dans le cadre d'une amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Analyser, en équipe, les pratiques existantes en utilisant les méthodes et outils mobilisables pour une prise de décision adaptée aux besoins de soins du patient
- Appliquer des pratiques collaboratives pour améliorer la pertinence de certaines prescriptions, actes médicaux et parcours de soins
- Définir des indicateurs d'évaluation de la démarche

PROGRAMME

Test de positionnement (à distance, 15 jours avant le début de la formation)

- Le sens de l'amélioration de la pertinence des soins et l'identification des enjeux
- La démarche d'amélioration de la pertinence des soins dans le cadre de pratiques collaboratives
- Les méthodes et outils d'évaluation de la pertinence des soins en équipe
- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la pertinence des soins en équipe

Intersession : avec expérimentation d'un projet d'amélioration de la pertinence des soins

- Les développements des compétences en matière de pertinence des soins en équipe à partir d'un retour d'expérience
- La pérennisation de la dynamique d'amélioration de la pertinence des soins en équipe

Suivi sur 3 mois

- Supervision par le formateur de la mise en place du dispositif d'amélioration concerté et régulé en équipe

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente
- Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe, entre équipes sanitaires et médico-sociales

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PAR UNE GESTION DES LITS EFFICIENTE

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous professionnels impliqués dans une démarche de gestion des lits et plus particulièrement : Cadres de santé, infirmiers, secrétaires médicales, médecins, assistants sociaux

Il est souhaitable d'avoir plusieurs professionnels d'un même secteur d'activité (services, pôles...) qui participent à la même session de formation.

OBJECTIFS

Impliquer les personnels des établissements pour une utilisation optimale des lits tout en garantissant une prise en charge sécurisée du patient

- Repérer les enjeux et les bénéfices pour le patient, d'une démarche efficiente de gestion des lits quel que soit le mode d'entrée (urgence, programmée...)
- Se positionner au sein du processus existant dans les établissements afin d'en améliorer la performance
- Identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des lits
- Développer des outils de pilotage et de suivi
- Déterminer des indicateurs de performance dans le cadre d'un plan d'action

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et médico-sociales

AMÉLIORATION DU PARCOURS DE SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN SITUATION COMPLEXE ENTRE ÉQUIPES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES

ORGANISME « IFSO »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

4400 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels de santé et professionnels des métiers socio-éducatifs

OBJECTIFS

Améliorer le parcours de soins des personnes handicapées en situation « complexe » dans le cadre d'une complémentarité d'équipes sanitaires et médico-sociales

- Appréhender les modalités spécifiques de prise en charge d'une personne handicapée dans un parcours de soins
- S'approprier les outils d'évaluation de l'état de santé des personnes handicapées
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables dans un parcours de soins
- Repérer les bonnes pratiques de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de son équipe

PROGRAMME

- Contextualisation de la problématique : analyse de la HAS, recommandations de l'ANESM, conf. Nationale du handicap, rapports P. Jacob et D. Piveteau.
- Les concepts de « Santé », « Personne », « Sujet » pour situer la réflexion au regard de la thématique
- La notion du « handicap complexe » rendant l'accès aux soins difficile et les différents outils d'évaluation de l'état de santé des personnes en situation de handicap complexe ainsi que les recommandations pour une utilisation appropriée
- Les facteurs de décloisonnement entre le sanitaire et le médico-social et la consolidation de partenariats pour améliorer le parcours de soins
- Les ressources externes et/ou internes pour améliorer la gestion des urgences...

Travail d'intersession

- Présentation et évaluation du travail en intersession : analyse des pratiques d'élaboration d'outils et procédures dans le cadre d'une collégialité au service des personnes et apports de connaissances au regard des retours d'expérience

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- Élaboration et suivi du projet personnalisé en établissement social & médico-social
- L'humour en situation professionnelle

L'INTERCULTURALITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

ORGANISME « INFOR SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

2060 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Appréhender les notions de culture et d'interculturalité en distinguant les notions de culture et de culte
- Comprendre les enjeux de la religion et de la laïcité à l'hôpital et réinvestir les principes d'égalité et de neutralité du service public
- Se construire une posture professionnelle conciliant respect de la laïcité et « écoute culturelle » pour mieux partager, accompagner et faciliter les soins

PROGRAMME

- La législation et le cadre de référence professionnel : la question du respect de la culture et de la laïcité
- Les attitudes et valeurs face à la maladie et la souffrance selon les cultures et les religions
- Les rituels mortuaires et le deuil selon les cultures : les logiques des rituels de mort.
- L'euthanasie et l'acharnement thérapeutique dans les religions catholiques, juives et musulmanes
- La relation soignant-soigné en contexte multiculturel

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient

ACCOMPAGNER LA SOUFFRANCE DES PROFESSIONNELS FACE À LA MORT DES USAGERS

ORGANISME « E.FOR.S »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

3 110 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous personnels soignants

OBJECTIFS

- Identifier ses représentations sur la maladie, la mort et le deuil
- Identifier les situations professionnelles difficiles à vivre
- Mesurer et repérer les signes cliniques de sa souffrance et de celle de ses collègues
- Identifier ses mécanismes de défense
- Identifier les différents modes de coping
- Envisager différentes méthodes de prévention de la souffrance

PROGRAMME

- Les représentations sur la maladie, la mort et le deuil
- Les situations professionnelles difficiles à vivre
- Le concept de souffrance du soignant
- La cartographie des différents facteurs de la souffrance
- L'évaluation de la souffrance du soignant
- L'identification des signes cliniques de la souffrance chez soi et ses collègues
- L'identification des mécanismes de défense
- L'identification des différents modes de coping
- Les différentes méthodes de prévention de la souffrance

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnelle
- Les spécificités du travail de nuit



ADULTES AUTISTES : ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET SOIGNER

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

3 450 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnel médical, paramédical et social des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics

OBJECTIFS

- Définir l'autisme, ses particularités et les comorbidités associés
- Améliorer les pratiques d'accueil, d'accompagnement et de soins d'un adulte atteint d'autisme au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS
- Établir une communication adaptée
- Identifier les dispositifs alternatifs pour le diagnostic (télémédecine), le soin (HAD) et les consultations dédiées existantes sur son territoire
- Utiliser les outils favorisant la continuité du parcours de soins dans le cadre de la coopération sanitaire et médico-sociale

PROGRAMME

- L'autisme : définition, historique, épidémiologie, particularités cognitives, suivi somatique
- Les facteurs de comorbidités
- Les spécificités de l'autisme adulte
- Les outils du diagnostic
- Les difficultés d'évaluation de l'autisme à l'âge adulte
- Les outils et modalités de prise en charge alternatifs
- La co-construction du projet personnalisé
- La place des familles/des aidants et l'alliance thérapeutique
- Les programmes d'intervention et méthodes d'accompagnement
- La communication adaptée
- La prévention et la gestion des « comportements-problèmes »
- L'organisation des ressources et dispositifs existants pour favoriser la continuité des soins

Un travail d'intersession (étude d'un cas terrain selon une trame remise) est à prévoir.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bien-être des personnes accueillies

AIDES SOIGNANTS EN PSYCHIATRIE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/07/2019

COÛT DE LA FORMATION

4440 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Aides soignants (AS) travaillant en psychiatrie

OBJECTIFS

- Acquérir des savoirs sur les spécificités des différentes institutions en santé mentale
- Développer le raisonnement clinique
- S'approprier les techniques de soins spécifiques aux pathologies des personnes prises en charge
- Savoir se positionner dans une équipe pluridisciplinaire
- Être en mesure de prévenir et de gérer les demandes et les éventuelles agressivités des patients
- Comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants

PROGRAMME

- Les fondamentaux réglementaires en matière de droit des patients, de l'hospitalisation sous contrainte et de l'hospitalisation de secteur
- L'analyse des représentations et des comportements des aides-soignants dans la relation aux patients atteints de troubles psychiatriques
- Les spécificités des différentes institutions en santé mentale
- Les techniques de soins spécifiques aux pathologies en psychiatrie
- Le raisonnement clinique
- Le positionnement et la communication des aides-soignants dans une équipe pluridisciplinaire
- Les besoins des usagers et les modalités de prise en charge du patient en psychiatrie

Un travail d'intersession permettra d'analyser ses pratiques et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration afin d'optimiser la prise en charge du patient.

À l'issue de cette formation vous serez amené à suivre une journée de formation avec les IDE qui auront suivi la formation « Les savoirs fondamentaux de la santé mentale ».

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Bienveillance des personnes accueillies
- Être aide-soignant au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation :
 - Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Le temps soignant en psychiatrie
 - La coordination pluri-professionnelle en santé mentale au service du patient
 - Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Prise en charge d'un patient d'une maladie de Parkinson et apparentée

AMÉLIORER LA COMMUNICATION AVEC ET AUTOUR DU PATIENT

ORGANISME « ANTIDOTE EXPERTISE »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

3300 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels de santé des établissements de la FPH, non médicaux et médicaux : médecins, cadres, responsables de secteurs d'activité, personnels soignants

Il serait souhaitable que 2 à 3 personnes d'une même équipe soient présentes dans une même session de formation

OBJECTIFS

Améliorer la communication entre professionnels de santé et avec le patient, en vue de sécuriser sa prise en charge

- Appréhender l'impact du défaut de communication sur la survenue d'événements indésirables associés aux soins
- Mobiliser les concepts fondamentaux de toutes les dimensions de la communication
- Identifier en équipe, les modes de communication et outils pertinents concourant à la sécurité du patient
- Définir une démarche d'amélioration et son suivi pour l'équipe prenant notamment en compte les spécificités du patient

PROGRAMME

Impacts (positifs et négatifs) et enjeux de la communication avec l'utilisateur et entre professionnels dans la prise en charge du patient

- Situations et enjeux de la communication avec et autour du patient
- Approche éthique et juridique d'une bonne pratique de communication avec le patient

Les enjeux de la communication interpersonnelle avec et autour du patient

- Mécanismes et principes de communication interpersonnelle
- Les freins psycho-comportementaux à prendre en compte dans les relations interpersonnelles

Principes, techniques et outils de communication à mobiliser

- Conditions et positionnement adaptés à l'écoute active
- Techniques de communication et outil

L'appropriation individuelle et en équipe, des techniques et outils de communication avec et autour du patient et l'amélioration des pratiques professionnelles de communication

- Situations d'annonce d'une mauvaise nouvelle, d'annonce d'un dommage associé aux soins ou de transmission d'informations entre professionnels en vue d'une décision de prise en charge du patient
- Organisation, structuration et pratique de l'annonce
- Entraînement aux pratiques de communication avec et autour du patient par mise en situation

ATELIERS D'ANIMATION POUR LES SECTEURS DES PERSONNES ÂGÉES (AS, AMP, ASH)

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+1+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

4 120 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS, AMP, ASH non professionnels de l'animation

Binôme d'un même établissement recommandé

OBJECTIFS

- Situer la place de l'animation dans le projet institutionnel et le projet de vie individualisé
- Savoir construire et planifier un programme d'animation
- Identifier le rôle de chacun dans le cadre de l'animation auprès des personnes âgées
- Appréhender les différents types d'ateliers
- Réussir la mise en place d'ateliers d'animation au sein de sa structure
- Se perfectionner dans l'animation de différents types d'ateliers
- Finaliser des projets : mise en situation interactive et définition de la méthode de suivi et d'évaluation

PROGRAMME

- Animation dans le projet institutionnel et le projet de vie individualisé
- Accompagnement méthodologique pour l'élaboration d'un programme d'animation
- Identification des rôles des acteurs internes et externes à l'équipe
- Expérimentation de différents types d'ateliers

Un travail d'intersession est à prévoir

- La mise en œuvre opérationnelle dans son établissement
- Échanges de pratiques et retours d'expériences
- Évaluation de l'impact de l'activité chez le résident

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagner la souffrance des personnels face à la mort des usagers
- Le repas de la personne âgée : un moment de plaisir
- Le toucher relationnel
- Travailler en EHPAD

LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ACCUEILLIES

ORGANISME « DEMETER SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 08/09/2020

COÛT DE LA FORMATION

2140 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels soignants et éducatifs

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique et éthique de la bientraitance
- Prévenir les risques de dérives maltraitantes
- Identifier les déclinaisons de la bientraitance dans le quotidien des personnes accueillies et les aménagements d'organisation, des pratiques qu'elle nécessite
- Déployer des pratiques bien traitantes et partager la dynamique avec ses collègues

PROGRAMME

- La maltraitance, bienveillance et bientraitance, de quoi parle-t-on ?
- Le cadre juridique et éthique de la bientraitance
- Les risques de dérives maltraitantes et les points de vigilance
- La déclinaison opérationnelle de la bientraitance
- Les situations délicates porteuses de conflits éthiques
- L'argumentaire pour convaincre les collègues récalcitrants

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



COMMENT ASSURER, DANS LE CADRE D'UN RÉSEAU SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL, LA PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ DE L'ADOLESCENT TOUT EN CONSERVANT UNE DISTANCE RELATIONNELLE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019  pris en charge par l'ANFH

COÛT DE LA FORMATION

4 140 € TTC

PUBLIC

Tous professionnels intervenant auprès des adolescents : personnels éducatifs, soignants, administratifs, techniques, praticiens hospitaliers...

OBJECTIFS

- Expliciter les caractéristiques de l'adolescence
- Définir la notion de « distance » professionnelle
- Collecter les écrits institutionnels mobilisables dans la prise en charge de l'adolescent
- Identifier les pratiques professionnelles collectives et individuelles dans la relation à l'adolescent
- Utiliser des outils et techniques partagés d'aide à la relation

PROGRAMME

- La problématique adolescente et les retentissements dans la relation
- Les savoirs en psychopathologie chez l'adolescent en crise (les concepts fondamentaux : reconnaître, comprendre et faire face à la souffrance de l'adolescent, à la crise de l'adolescence, aux comportements à risques)
- Le rapport du professionnel avec l'adolescent par l'analyse des pratiques (les situations emblématiques vécues avec les adolescents ; les fondamentaux dans la relation : la relation thérapeutique, l'alliance thérapeutique, les apports de la psychanalyse, les apports de la systémie...)
- Les outils et techniques d'aide à la relation : la relation d'aide, l'entretien d'évaluation ou de suivi, l'entretien directif, l'animation d'un groupe...

Un travail d'intersession (mise en œuvre d'un temps de relation individuel ou de groupe avec un adolescent, un groupe, une famille et réalisation d'un compte-rendu) est à prévoir.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les bonnes pratiques relatives à l'accueil des enfants, des adolescents et de leur entourage dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Améliorer la communication avec et autour du patient

ÉLABORATION ET SUIVI DU PROJET PERSONNALISÉ EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

4100 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout agent travaillant en établissement social et médico-social qui participe à l'élaboration et au suivi du projet personnalisé

OBJECTIFS

- Identifier les exigences et les recommandations au travers de la réglementation actuelle
- Identifier les différentes phases de construction d'un projet personnalisé et le positionnement de chacun
- Expliquer l'implication de la personne accueillie, des familles, des mandataires judiciaires
- Proposer des outils afin que le projet personnalisé soit en lien avec les besoins et attentes de la personne accueillie
- Proposer des indicateurs de suivi et d'évaluation du projet

PROGRAMME

- Projet personnalisé ou individualisé : définitions
- Rappel réglementaire
- Recommandations HAS et ANESM
- Les différents acteurs
- L'opérationnalisation des projets : du modèle théorique à la définition des outils
- Le positionnement du professionnel
- Les différents axes à développer pour la mise en place des projets personnalisés

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe entre les équipes sanitaires et médico-sociales
- Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle ?
- La relation avec les familles dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence
- Les bonnes pratiques relatives à l'accueil des enfants, des adolescents et de leur entourage dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

ÊTRE AIDE-SOIGNANT AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 17/09/2019

COÛT DE LA FORMATION

4400 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les aides-soignants (AS) des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Se positionner comme aide-soignant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en prenant en compte les évolutions du métier
- Préciser et favoriser la valorisation de leur intervention.
- Distinguer les champs de compétences spécifiques de l'aide-soignant et leur mise en application en fonction des différents milieux d'exercice.
- Développer les capacités de communication auprès des usagers, des familles et au sein d'une équipe

PROGRAMME

- Le métier et ses missions
- Identification des 8 compétences de l'AS, réflexion sur sa place au sein de l'équipe
- Les différents niveaux de responsabilités engagés au cours de l'exercice professionnel
- La coordination dans le cadre des actions de soins (binôme IDE/AS), la place du cadre de proximité
- Rappel sur les détresses vitales, pathologies, traitements, risques
- Les missions de l'AS dans l'aide à la prise médicamenteuse, dans la prévention et la dénutrition des patients
- La communication dans l'équipe de soin
- Recherche des moyens de valorisation de la fonction d'AS
- Les informations utiles à la prise en charge des patients
- Analyse du vécu des participants dans la relation à l'autre
- La communication avec le patient et son entourage
- Le rôle de l'AS dans les différents projets
- Les projets de vie individualisées : une démarche continue dans le cadre de la prise en charge au quotidien
- Propositions en lien avec une prise en charge éthique durant les soins
- Élaboration d'un plan d'actions d'amélioration

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Aides soignants en psychiatrie
- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Bientraitance des personnes accueillies
- Travailler en EHPAD

ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES DE DÉNUTRITION DE LA PERSONNE DÉPENDANTE

ORGANISME « E.FOR.S »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/09/2019

COÛT DE LA FORMATION

3260 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AMP, AS, ASH, Diététicien, Éducateur spécialisé, IDE, moniteur éducateur, personnel de cuisine

OBJECTIFS

- Comprendre les effets du vieillissement et/ou du handicap sur l'acte alimentaire
- Identifier et évaluer les risques nutritionnels chez la personne dépendante
- Mettre en œuvre les mesures préventives et les mesures correctives
- Considérer le repas comme un soin
- S'initier à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en matière de nutrition des personnes dépendantes
- S'inscrire dans une démarche collective de prévention et de prise en charge de la dénutrition

PROGRAMME

- La dénutrition : une préoccupation de santé publique
- Les conséquences liées à la dénutrition
- Le vieillissement : handicap et fonction alimentaire
- L'évaluation des risques de déshydratation et de dénutrition
- Les principes généraux de prise en charge
- La prévention
- La restauration de l'état nutritionnel : les méthodes et moyens à destination des équipes
- L'alimentation adaptée à certaines pathologies
- L'environnement et l'accompagnement du repas
- Le plan d'action nutritionnel
- L'initiation à l'ETP en matière de nutrition

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- L'humour en situation professionnelle
- Le repas de la personne âgée : un moment de plaisir
- Travailler en EHPAD



L'HUMOUR EN SITUATION PROFESSIONNELLE

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours (séquençage en fonction de l'offre choisie)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

Coût en fonction de l'organisme

PUBLIC

Tout professionnel de santé travaillant dans les secteurs de soins, les services pour adultes (personnels administratifs, paramédicaux et médicaux)

OBJECTIFS

Intégrer l'humour dans la relation de soin

- Définir le concept de l'humour
- Repérer la place de l'humour dans la relation de soins
- Appréhender les différentes formes d'humour et leurs effets
- Mobiliser l'humour selon les situations professionnelles rencontrées

PROGRAMME

Le contenu de la formation varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'ANALYSE DE PRATIQUES EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/06/2020

COÛT DE LA FORMATION

3300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Cette formation est préconisée pour les acteurs opérationnels de la mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques (GAP) : personnels des équipes soignantes et médecins s'inscrivant dans une démarche qualité.

En formation inter-établissement, il est recommandé de former à minima un binôme.

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire de l'amélioration des activités de soin
- Situer la place des pratiques réflexives sur les situations réelles dans la démarche qualité
- Comprendre et identifier les impacts organisationnels liés à la mise en place et au pilotage des GAP
- S'appropriier les méthodes et outils des GAP, en lien avec les préconisations de la Haute Autorité de Santé

PROGRAMME

- Recommandations HAS et guides de bonnes pratiques
- Cadre réglementaire
- De l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), aux démarches d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) et à la mise en place d'un GAP
- Les méthodes et outils permettant d'organiser des GAP en 4 étapes
- Le rôle et les missions de l'animateur des GAP : travail sur les techniques d'animation
- La traçabilité des GAP, le suivi et l'évaluation de la démarche

Un travail d'intersession permettra d'analyser ses pratiques et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration des pratiques afin d'optimiser la prise en charge du patient.

- Retour sur le travail d'intersession
- La mise en œuvre et le pilotage des GAP au niveau institutionnel
- Comment développer et pérenniser les thématiques ?

Une évaluation à froid est prévue 3 à 4 mois après la formation auprès du stagiaire et de l'encadrement.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente
- Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe entre les équipes sanitaires et médico-sociales

LA RELATION AVEC LES FAMILLES DANS LE SECTEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

3 600 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel exerçant auprès d'enfants ou d'adolescents

OBJECTIFS

- Comprendre le vécu des familles et leurs attentes, tout en restant dans le champ professionnel
- Utiliser les différentes techniques de communication adaptées pour faciliter le dialogue
- Gérer les situations émotionnellement difficiles
- Optimiser le travail avec les familles en favorisant la parentalité
- Se positionner éthiquement dans le travail avec les familles
- Construire son plan d'actions d'amélioration

PROGRAMME

- Le vécu des familles et leurs attitudes vis-à-vis de l'institution
- Les outils de communication du professionnel : l'écoute du patient et de sa famille, la reformulation...
- La gestion des situations émotionnellement difficiles
- Le travail à mener avec les familles pour favoriser la parentalité
- Le positionnement et l'éthique du professionnel en charge de l'accompagnement des parents

Travail d'intersession : construire son plan d'actions d'amélioration

- Exploitation du travail d'intersession

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bien-être des personnes accueillies
- Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle ?
- Les bonnes pratiques relatives à l'accueil des enfants, adolescents et de leur entourage dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

LE REPAS DE LA PERSONNE ÂGÉE : UN MOMENT DE PLAISIR

ORGANISME « RÉSEAU CEDRE SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

2680 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel soignant exerçant son activité professionnelle auprès des personnes âgées et participant au service des repas

OBJECTIFS

- Appréhender la symbolique du repas dans la société actuelle et identifier les représentations des personnels sur le temps du repas
- Connaître l'impact des différentes pathologies liées à l'âge sur la prise des repas
- Avoir des notions de base portant sur l'équilibre alimentaire de la personne âgée et sur l'impact de la dénutrition
- Savoir développer un accueil de qualité des résidents au moment du repas
- Maîtriser les attitudes, comportements et techniques d'aide au repas dans le respect de l'autonomie des personnes accueillies
- Faire du repas, un axe du projet individualisé
- Appréhender les techniques hôtelières du service à table compatibles avec le repas en gériatrie
- Mettre en œuvre une véritable collaboration avec les cuisiniers et les diététiciens
- Envisager le repas dans une dynamique d'animation

PROGRAMME

- La symbolique du repas et ses impacts sur l'alimentation de la personne âgée
- Les notions de base sur l'équilibre alimentaire de la personne âgée
- L'impact des pathologies liées à l'âge sur la prise des repas
- Les techniques hôtelières du service à table
- L'accueil des résidents au moment des repas
- Les attitudes, comportements et techniques d'aide au repas
- Le repas comme axe du projet individualisé
- La collaboration entre les cuisiniers et les diététiciens
- Le repas comme dynamique d'animation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers
- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Évaluer et prévenir les risques de dénutrition de la personne dépendante
- Travailler en EHPAD

LE TOUCHER RELATIONNEL

ORGANISME « RÉSEAU CEDRE SANTÉ »

DURÉE

3 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2650 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Définir et préciser la relation d'aide par le toucher
- Comprendre et identifier le dialogue corporel
- Intégrer le sens du soin
- Appréhender une nouvelle technique de soin de communication
- Définir les valeurs professionnelles et la conception des soins à développer
- Repérer pour soi et pour les autres, les difficultés habituelles et les conditions du toucher conscient, de la relation d'aide et de la conduite d'un toucher conscient facilitant

PROGRAMME

- Le cadre réglementaire
- La relation d'aide par le toucher
- Les indications, limites et contre-indications
- La communication non verbale et le dialogue corporel
- Les objectifs de soins des gestes et techniques du Toucher
- L'anatomie et la physiologie de la peau
- La communication adaptée et ajustée par le toucher
- Le public et le moment de la prise en charge
- Le toucher relationnel et le toucher massage
- Les approches complémentaires
- L'impact de la dégradation et de la douleur sur le schéma corporel
- Le respect de l'intimité, de l'autonomie, de l'intégrité et de la confiance
- La vision approfondie sur le soin tactile

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- L'humour en situation professionnelle
- Améliorer la communication avec et autour du patient

LES BONNES PRATIQUES RELATIVES À L'ACCUEIL DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DE LEUR ENTOURAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

ORGANISME « AFAR »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/07/2019

COÛT DE LA FORMATION

2408 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les professionnels issus des établissements sanitaires et médico-sociaux accueillant des enfants et des adolescents dans leur service

La présence d'un binôme ou d'un trinôme d'un même service est recommandée

OBJECTIFS

- Connaître les textes législatifs fondamentaux encadrant la prise en charge des enfants et des adolescents
- Organiser l'accueil en équipe pluridisciplinaire dans le temps afin d'optimiser la prise en charge des enfants, adolescents et de leur entourage
- Intégrer l'accueil dans le projet de soin et le parcours d'hospitalisation des enfants et adolescents
- Anticiper et gérer les situations difficiles ou conflictuelles
- Être en capacité de construire et d'alimenter des pratiques et des outils permettant d'améliorer l'accueil des enfants, adolescents et de leur entourage familial et/ou institutionnel
- Être capable d'anticiper les besoins de ce public en fonction de sa tranche d'âge pour préparer sa venue dans le service
- Développer des compétences méthodologiques et relationnelles pour mener cet accueil

PROGRAMME

- Les textes législatifs fondamentaux qui encadrent la prise en charge des enfants et des adolescents
- L'élaboration d'outils et méthodes permettant d'améliorer l'accueil des enfants, adolescents et de leur entourage
- Le développement des compétences méthodologiques et relationnelles pour mener un accueil optimal
- La gestion et l'anticipation des situations difficiles ou conflictuelles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaboration et suivi du projet personnalisé en établissement médico-social
- Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social la prise en charge de qualité de l'adolescent, tout en conservant une distance relationnelle?
- L'humour en situation professionnelle
- La communication avec et autour du patient
- La relation avec les familles dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence



LES SOINS DE SUPPORT EN CANCÉROLOGIE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours non consécutifs (1 + 1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

2420 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnel médical, paramédical, médico-social, d'encadrement et de direction des établissements publics sanitaires et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Identifier l'organisation de la cancérologie en France
- Définir les soins de support, les soins non spécifiques, les traitements non médicamenteux, les pratiques complémentaires
- Identifier le panier de soins mobilisable sur le territoire et disponible pour les patients
- Élaborer, avec le patient, la réponse à ses besoins en matière de soins de support en équipe pluridisciplinaire
- Contribuer au développement et à la promotion de l'offre de soins de support au sein de l'établissement

PROGRAMME

- La cartographie des acteurs de la cancérologie en France
- Les soins de support : définitions, historique, objectifs, acteurs
- La cartographie du panier de soins mobilisable sur son territoire
- Les conditions de mise en œuvre et de sollicitation pour chaque soin de support identifié
- L'identification des besoins du patient
- La réalisation d'un plan d'actions ayant pour objectif d'intégrer les soins de support dans sa pratique professionnelle
- Le travail en équipe et prise en charge pluridisciplinaire
- L'élaboration d'un plan de communication pour mobiliser les professionnels

Un travail d'intersession (mise en œuvre d'un plan d'actions) est à prévoir.

LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DE NUIT

ORGANISME « DEMETER SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/11/2019

COÛT DE LA FORMATION

3300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents travaillant de nuit, soignants, non soignant, cadres, médecins du travail ou agents souhaitant être sensibilisés aux spécificités du travail de nuit

OBJECTIFS

- Améliorer la coordination jour/nuit pour une meilleure prise en charge des patients
- Participer à la qualité de vie au travail des agents exerçant la nuit

PROGRAMME

- Les spécificités du travail de nuit : caractéristiques transversales, compétences mobilisées, risques et effets induits par le travail de nuit, éléments de compréhension des risques
- Les effets de la nuit sur la psychologie humaine et les besoins des personnes hospitalisées et des résidents
- Le cadre réglementaire du travail de nuit dans la fonction publique hospitalière
- Les préconisations, mesures préventives des risques et qualité de vie au travail la nuit
- La cartographie des risques dans son service et à son poste de travail
- Les situations professionnelles délicates et à haut risque la nuit
- Le circuit d'information et de communication inter équipe jour/nuit, et multidisciplinaire
- L'implication des agents de nuit dans la dynamique institutionnelle
- La capitalisation et le partage des savoir-faire d'expérience.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ergonomie, gestes et postures en situation professionnelle
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel

PLAIES ET CICATRISATIONS

ORGANISME « E.FOR.S »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

2970 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur la physiopathologie de la peau et les mécanismes de cicatrisation
- Différencier et choisir un dispositif médical en fonction de critères objectifs
- Adapter la prise en charge du patient en fonction des spécificités liées à certaines pathologies
- Acquérir une base de réflexion face à une situation complexe : escarres...
- Identifier son rôle en matière de prévention
- Utiliser les outils de suivi et de liaison afin de coordonner la prise en charge des patients porteurs de plaies ou d'escarres

PROGRAMME

- L'anatomie et la physiologie des téguments
- La physiopathologie des plaies
- Les outils d'évaluation et de suivi des plaies
- Les différentes étapes de cicatrisation des plaies
- La mise en œuvre de la prévention des escarres au quotidien en fonction de l'importance du risque et des pathologies
- Les actions de prévention pertinentes et adaptées auprès des patients
- La prise en charge des escarres au regard des facteurs de risques et des pathologies
- Les cadres de la prise en charge
- L'élaboration de protocoles de soins
- L'argumentation d'une prise en charge thérapeutique
- La rédaction des projets individuels d'application
- L'argumentation d'une prise en charge thérapeutique

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Le repas de la personne âgée : un moment de plaisir
- Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives
- Travailler en EHPAD



PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT ATTEINT D'UNE MALADIE DE PARKINSON ET APPARENTÉE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

2320 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels paramédicaux et médicaux (infirmiers, médecins, psychologues) des services hospitaliers accueillant des patients ayant une pathologie dans le cadre d'une hospitalisation. Tous services hospitaliers : urgences, médecine, services de spécialités, EHPAD

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte de la prise en charge des patients atteints de la maladie de Parkinson et apparentée
- Identifier les caractéristiques physiopathologiques et étiopathogénie de la maladie de Parkinson et apparentée
- Repérer les différents symptômes de ces maladies
- Identifier les éléments de la prise en charge thérapeutique
- Identifier les stades évolutifs de la maladie et complications liées aux traitements
- Adapter la prise en charge du patient dans le cadre de son parcours de soins

PROGRAMME

- Le contexte de la maladie
- L'étiologie de la maladie
- La physiopathologie et l'étiopathogénie
- Les troubles moteurs : akinésie, hypertonie, tremblement
- Les troubles non moteurs non organiques : troubles de l'humeur, troubles cognitifs, phénomènes émotionnels
- Le repérage de la maladie
- Les traitements médicamenteux et non médicamenteux
- La relation avec les familles : faire alliance thérapeutique
- Les stades évolutifs et complications liées au traitement
- Les études de cas
- L'identification des acteurs du parcours

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Bien-être des personnes accueillies
- Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND)

PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

5070 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux, personnels de direction et d'encadrement, psychologues, personnels socio-éducatifs et administratifs des services de soins et d'accueil des établissements de santé

OBJECTIFS

Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

- Définir les concepts de précarité et de vulnérabilité sociale et identifier la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- Identifier les dispositifs de couverture sociale existants
- Repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- Proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne prise en charge

PROGRAMME

Compréhension des facteurs de vulnérabilité sociale et connaissance des dispositifs d'aide et d'accompagnement

- Les concepts de vulnérabilité sociale, précarité, fragilité
- Les dispositifs de couverture sociale et de solidarité existants

Identification et repérage des besoins d'une personne en situation de vulnérabilité sociale

- Les éléments essentiels permettant de repérer une personne en situation de vulnérabilité sociale
- La prise en charge adaptée à la situation repérée, au travers de l'approche motivationnelle et le récit narratif

Travail de partenariat et analyse de pratiques professionnelles (à distance de 4 à 6 semaines)

- Les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation
- L'analyse, la contextualisation et la résolution des problématiques de soins et d'accompagnement rencontrées au sein d'une structure de soin
- Le développement des potentialités pour comprendre ses limites personnelles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bien-être des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle

PRISE EN CHARGE PLURI-PROFESSIONNELLE DE LA DOULEUR ET DE LA SOUFFRANCE DANS LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES (MND)

ORGANISME « IFSO »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 12/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

4800 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux, intervenant dans les établissements sanitaires et en EHPAD, auprès de personnes souffrant de maladies neurodégénératives dans le cadre d'approches pluri-professionnelles

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les caractéristiques générales des maladies neurodégénératives et les différents types de douleurs médico-psychosociales
- S'approprier la manière et les règles d'utilisation des outils pour repérer et évaluer la douleur chez une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative
- Comprendre l'importance d'une gestion en équipe des traitements médicamenteux de la prescription à la surveillance et des méthodes non médicamenteuses de la prise en charge de la douleur et de la souffrance
- Identifier la place des aidants dans la gestion de la prise en charge de la douleur et de la souffrance

PROGRAMME

- Le projet de formation dans le cadre réglementaire : la législation concernant la prise en charge de la douleur comme de la « matière à penser sa pratique »
- Les caractéristiques communes des MND et leurs spécificités
- Les différents types de douleur médico-psychosociales dans les MND et leur traitement
- La dimension culturelle et psycho-sociale dans la définition de la douleur et de la souffrance des patients atteints de MND et la place des représentations dans le vécu professionnel
- Le repérage de la douleur dans le cadre des MND
- La place de l'évaluation de la douleur dans l'accompagnement et les soins au quotidien des patients atteints de MND et les outils d'évaluation de la douleur et leur utilisation
- Le processus de gestion en équipe des traitements médicamenteux adaptés aux différents types de douleur et de souffrance
- La place des traitements non médicamenteux pour la qualité de vie des patients ayant une MND
- L'importance du travail en équipe pluri-professionnelle pour la prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les MND en y intégrant la notion d'éducation thérapeutique du patient
- Les enjeux de l'intégration des aidants dans la prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les MND

RECOMMANDATION DE PRATIQUES CLINIQUES : PRISE EN CHARGE SOMATIQUE DES PATIENTS ADULTES AYANT UNE PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE SÉVÈRE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours, non consécutifs (2+ 1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

3390 €  TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Psychiatres et infirmiers exerçant en psychiatrie

OBJECTIFS

- Situer la place des soignants en psychiatrie dans le parcours de soins
- Repérer les modes de vie et comportements à risques
- Organiser des actes de prévention dans l'établissement
- Mettre en œuvre un plan d'action permettant le dépistage et le suivi de pathologies somatiques
- Formaliser un relais avec l'entourage, les professionnels de santé et les services sociaux pour la prise en charge initiée au cours de l'hospitalisation

PROGRAMME

- Les enjeux des soins somatiques en psychiatrie et le cadre légal
 - La revue de littérature sur les principales comorbidités somatiques en psychiatrie
 - Les obstacles à la prise en charge somatique des patients adultes hospitalisés en psychiatrie
 - L'identification des risques de pathologies les plus fréquentes chez les patients hospitalisés en psychiatrie
 - Le repérage des modes de vie et facteurs de risques
 - Les outils d'évaluation et l'organisation de celles-ci
 - La question de la responsabilité
 - Étape 1 : la surveillance infirmière : le suivi, les outils existants et à adapter ou à créer
 - Étape 2 : l'identification des acteurs relais de la prise en charge somatique
 - Étape 3 : la mise en œuvre des actions de prévention
- Intersession : Réalisation d'une Revue de morbi-mortalité avec analyse de cas réels**
- Retour sur les travaux d'intersession : analyse des défaillances et recherche de pistes de progrès
 - L'amélioration de la coordination entre professionnels, du parcours de soins somatiques des patients en psychiatrie
 - Les outils de formalisation et de traçabilité pour formaliser des parcours types en fonction des risques identifiés
 - La mise en place d'une communication adaptée à destination de la communauté soignante

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Aides-soignants en psychiatrie
- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation :
 - Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Le temps soignant en psychiatrie
 - La coordination pluri professionnelle en santé mentale au service du patient
 - Construire le travailler ensemble en santé mentale

SAVOIR IDENTIFIER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES OU FAMILIALES LORS DE LA PRISE EN CHARGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH

ORGANISME « GEMA »

DURÉE

3 jours, non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

2 475 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel médical, paramédical et social, notamment dans les services d'urgence, de gynécologieobstétrique, de pédiatrie et tout autre service hospitalier

OBJECTIFS

Contribuer en équipe, au repérage et à la prise en charge des personnes victimes de violences familiales ou conjugales

- Identifier les politiques publiques nationales, européennes et internationales voire locales dans le domaine de la protection des victimes de violences conjugales et/ou familiales
- Identifier les données statistiques et épistémologiques ainsi que les répercussions sur la santé d'un point de vue physique, psychologique et financier
- Repérer les signes et les comportements permettant de suspecter l'existence de violences dans le cadre d'une prise en charge adaptée
- Établir une communication adaptée avec la victime afin de favoriser une relation de confiance
- Utiliser de manière appropriée les outils prévus par la réglementation en vigueur
- Mobiliser les acteurs internes et externes dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire
- Participer à l'élaboration d'un plan d'actions applicable à son établissement

PROGRAMME

- L'identification des données épidémiologiques sur les différentes formes de violence et leurs répercussions
- Les mécanismes de la violence
- Le repérage des signes de violence

Prise en charge de la victime de violence

- L'écoute active : amener la victime à exprimer sa détresse
- L'information et la prise en charge la victime de violence
- La politique publique et l'accompagnement en réseau

Travail d'intersession

- Les services dédiés de l'hôpital pour la lutte contre la violence conjugale ou familiale
- La mise en place d'un plan d'action adapté à la structure

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AUX PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2018

COÛT DE LA FORMATION

3750 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel de santé médical, paramédical et de direction

Pour ce programme, il est préconisé la présence d'une ou de deux personnes d'un même établissement.

OBJECTIFS

Participer collectivement à la sécurisation de l'utilisation des pratiques complémentaires d'un service

- Définir le concept de pratiques complémentaires
- Identifier le cadre réglementaire et déontologique applicable à chaque profession de santé
- Déterminer les apports et les points de vigilance d'une pratique complémentaire tant pour le patient que pour le professionnel
- Analyser en équipe la possibilité d'intégrer une pratique complémentaire de prise en charge du patient dans le respect de sa dignité

PROGRAMME

- Le concept de pratiques complémentaires sous toutes ses dimensions pour permettre un choix éclairé du patient
- L'inscription des pratiques complémentaires dans un cadre réglementaire et sécurisé
- Retour d'expériences de différents établissements
- La mise en œuvre des pratiques complémentaires de manière structurée et sécurisée au sein de l'établissement
- Les acteurs et instances à mobiliser en cas de suspicion de déviance
- Les procédures à mettre en œuvre en cas de constat de déviance

TRAVAILLER EN EHPAD

ORGANISME « E.FOR.S »

DURÉE

3 jours pour les ASH

4 jours pour les AS

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019

COÛT DE LA FORMATION

4 120 € ✓ TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS et ASH travaillant en EHPAD

OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités du travail en EHPAD
- Comprendre le contexte institutionnel et se situer au sein de l'équipe
- Comprendre le vieillissement normal et pathologique
- Communiquer de manière adaptée avec les personnes âgées

PROGRAMME

Programme commun aux ASH et AS

- Le cadre général du travail en EHPAD
- Les équipes, complémentarité entre les différents professionnels
- Le projet de vie personnalisé
- Le vieillissement normal et pathologique
- Les besoins spécifiques des personnes âgées
- Les principaux obstacles à la communication avec une personne âgée
- Les compétences relationnelles et communicationnelles

Intersession : Travail individuel et rédactionnelles d'une fiche action

- Le travail d'équipe : clé de voûte de la prise en charge et de la continuité des soins
- Les droits et la dignité du résident

Programme de la journée complémentaire dédiée aux AS

- Les pathologies des sujets vieillissants
- Les troubles du comportement

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers
- Atelier d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Évaluer et prévenir les risques de dénutrition de la personne dépendante
- Le repas de la personne âgée : un moment de plaisir



LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

CONTEXTE

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans cette optique, les instances régionales de l'ANFH ont souhaité mettre en place une offre de formations à destination des soignants issus de ce secteur, autour des spécificités du temps soignant en psychiatrie.

OBJECTIFS

- Donner du sens à l'activité soignante en psychiatrie
- Investir pleinement le champ du soin en santé mentale
- Optimiser le temps soignant en psychiatrie pour garantir une meilleure prise en charge des patients

4 modules de formation vous sont ainsi proposés :

- 3 formations à destination des agents issus des filières soignantes, de rééducation et socio-éducative :
 - Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Le temps soignant en psychiatrie
 - La coordination pluri professionnelle en santé mentale au service du patient
- 1 atelier de co-développement à destination des cadres et responsables médicaux d'unité : « Construire le travailler ensemble en santé mentale »

Pour toute information complémentaire, contactez Gladys STEONE, conseillère formation : g.steone@anf.fr - 01 53 82 84 93



LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION MODULE 1 : LES SAVOIRS FONDAMENTAUX DE LA SANTÉ MENTALE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4 400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers travaillant dans une structure de santé mentale et les Aides-soignants ayant suivi l'action régionale « Aide-soignant en psychiatrie » seront invités à intégrer la 4^e journée de formation.

OBJECTIFS

- Développer ou conforter les compétences spécifiques en santé mentale
- Interroger la juste distance en psychiatrie
- Appréhender la posture soignante au sein d'une équipe pluridisciplinaire

PROGRAMME

- Les grands courants de la pensée en psychiatrie
- Sensibilisation aux psychopathologies en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Les constituants d'une situation de soins : notions de références, outils, relations intersubjectives
- L'articulation des rôles, missions et postures des aides-soignants et infirmiers dans la prise en charge soignante
Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 2 : LE TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers et Aides-Soignants travaillant dans des structures de santé mentale

OBJECTIFS

- Définir le sens du soin en psychiatrie
- Utiliser le temps informel comme outil de soin
- Comprendre et appréhender le positionnement de l'infirmier dans les activités quotidiennes

PROGRAMME

- La définition du soin en psychiatrie et du sens du soin en santé mentale
- L'articulation entre l'activité programmée et celle non programmée : Utilisation du temps informel comme outil de soin
- Les urgences psychiatriques et interventions de crise : les impacts sur la prise en charge infirmière
- La reconnaissance du soin en psychiatrie
- Le positionnement et la posture de l'infirmier dans les activités quotidiennes
- L'éthique et la pratique soignante en santé mentale

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées comme des ruptures de soins, impasses thérapeutiques, refus de soins...

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bientraitance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 3 : LA COORDINATION PLURI PROFESSIONNELLE EN SANTÉ MENTALE AU SERVICE DU PATIENT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4 400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels des filières soignantes, de rééducation et socio-éducative

OBJECTIFS

- Comprendre et appréhender l'articulation des métiers soignants et de rééducation avec les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux
- Positionner le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- Maîtriser la responsabilité juridique de l'IDE en santé mentale

PROGRAMME

- L'évolution récente du droit du patient en santé mentale
- La responsabilité juridique de l'infirmier en santé mentale
- Les problématiques juridiques liées au fonctionnement en équipe
- Le champ de responsabilité de l'équipe pluridisciplinaire en santé mentale
- Les enjeux et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique en santé mentale
- Le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- L'accompagnement du patient tout au long du parcours : de l'accueil vers la sortie

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil d'une situation juridique en faisant le lien avec une situation clinique comme le consentement, partage d'information, droits des familles, prise en charge de patients mineurs...

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 4 : CONSTRUIRE LE « TRAVAILLER ENSEMBLE » EN SANTÉ MENTALE *(Ateliers de co-développement)*

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

8 demi-journées non consécutives de 3h30

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au juin 2022

COÛT DE LA FORMATION

7 480 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

Les frais pédagogiques de cette formation pour les médecins, seront pris en charge sur le DPC médical de l'établissement.

PUBLIC

Les cadres et responsables médicaux d'unité exerçant dans des structures de santé mentale.

Compte-tenu des objectifs visés, il est recommandé que dans un même groupe, puissent être présents les binômes cadres paramédicaux et responsables médicaux, d'un même service

OBJECTIFS

- Connaître et partager les exigences et contraintes respectives des responsables médicaux et paramédicaux
- Mieux articuler les temps médicaux et paramédicaux, afin d'optimiser les organisations au bénéfice des patients
- Renforcer la cohérence de fonctionnement entre les responsables médicaux et paramédicaux

PROGRAMME

- L'impact de l'organisation médicale sur le temps soignant en psychiatrie
- Le champ des responsabilités de chacun

Un travail d'intersession est à prévoir entre chaque séance, afin de permettre une réelle appropriation des acquis.

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



MÉTIERS
ADMINISTRATIFS
ET LOGISTIQUES



Leviers de performance, les fonctions logistiques et administratives constituent un véritable enjeu depuis la mise en œuvre des GHT. Fonctions supports des services de soins, elles doivent intégrer de nouvelles configurations territoriales mais aussi développer des compétences de plus en plus pointues.

La professionnalisation des personnels administratifs et logistiques apparaît aujourd’hui indispensable pour une adaptation pertinente aux évolutions des métiers et des contextes réglementaires.

Deux dispositifs participent à l’évolution des compétences :

— Le **dispositif SAFITECH** propose de former parallèlement managers et opérateurs de la filière logistique. Ces formations en miroir permettent de développer des compétences individuelles mais également collectives et de s’inscrire dans une dynamique d’amélioration des pratiques professionnelles.

Quatre thématiques sont ainsi proposées aux établissements adhérents, sous la forme de parcours métiers, pour les managers d’une part, pour les opérateurs d’autre part.

- Les fondamentaux de la logistique
- Le linge
- La restauration
- L’amélioration continue

— Le dispositif « **Professionnalisation des métiers administratifs** » a vocation à développer les connaissances et compétences communes des agents occupant des fonctions administratives, qu’ils soient issus d’autres filières ou du secteur privé.

Un socle commun obligatoire, composé de cinq modules et complété par deux certifications, constitue la première étape du parcours. Des modules de spécialisation autour des ressources humaines, des finances, de l’accueil-facturation-recouvrement et des services économiques viennent compléter le parcours.

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS

p. 130 Le socle commun de connaissances et compétences

- p. 131 Module 1 : Connaissances de son environnement professionnel
- p. 132 Module 2 : Communication et travail en équipe
- p. 133 Module 3 : Qualité et gestion des risques
- p. 134 Module 4 : Optimisation de l'utilisation des écrits professionnels
- p. 135 Module 5 : Management d'une petite équipe
- p. 137 Module Ressources humaines
- p. 138 Module Finances
- p. 139 Module Accueil facturation recouvrement

DISPOSITIF SAFITECH

- p. 141 Parcours métier « Les fondamentaux de la logistique » pour les managers
- p. 142 Parcours métier « Les fondamentaux de la logistique » pour les opérateurs
- p. 143 Parcours métier d'amélioration continue pour les managers
- p. 144 Parcours métier d'amélioration continue pour les opérateurs
- p. 145 Parcours métier linge pour les managers
- p. 146 Parcours métier linge pour les opérateurs
- p. 147 Parcours métier restauration pour les managers
- p. 148 Parcours métier restauration pour les opérateurs





PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS



Ce dispositif s'adresse à un public d'agents de la filière administrative, en reclassement et à des professionnels qualifiés et/ou expérimentés issus du secteur privé.

Il a pour objectif de :

- Développer une culture et des pratiques administratives propres aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Mieux comprendre et intégrer l'environnement et le rôle de la fonction administrative et son périmètre d'intervention
- Développer des compétences métiers spécifiques afin de faciliter des mobilités au sein de la filière administrative

Ce dispositif de professionnalisation est composé d'un socle commun obligatoire comportant plusieurs modules thématiques.

Deux certifications, l'une en orthographe-grammaire l'autre en compétences numériques, complètent ce socle.

Les stagiaires ayant suivi l'ensemble du socle et souhaitant développer des connaissances et compétences métiers approfondies, pourront poursuivre leur parcours par des modules « métiers » relevant des ressources humaines, des finances, de l'accueil facturation recouvrement et des services économiques.



LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

ORGANISME

ERNST & YOUNG

DUREE

10 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

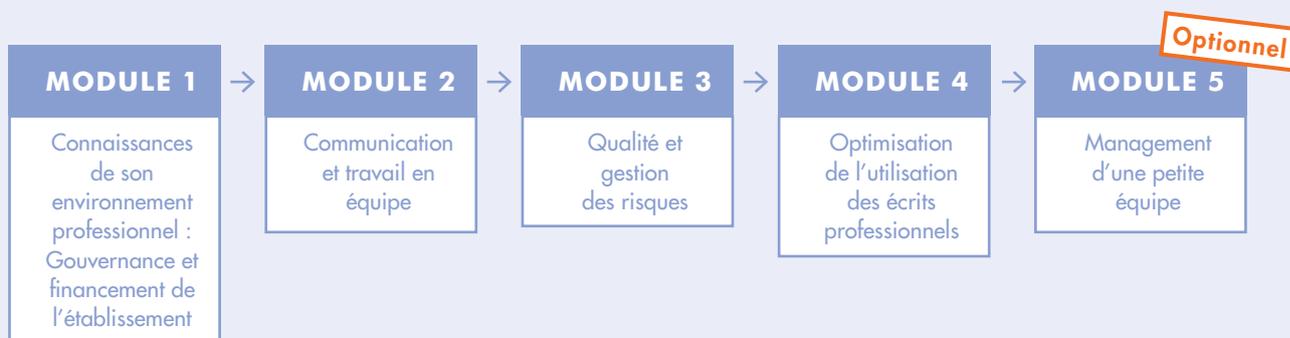
COÛT DE LA FORMATION

14000 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents de la filière administrative, en reclassement, professionnels qualifiés et/ou expérimentés issus du secteur privé ayant besoin d'avoir une vision globale de l'environnement et du fonctionnement de leur établissement

Le socle commun de connaissances et compétences est composé de quatre modules obligatoires et d'un module optionnel pour les agents en situation d'encadrement d'une petite équipe.



CERTIFICATION VOLTAIRE (ORTHOGRAPHE - GRAMMAIRE)

CERTIFICATION COMPÉTENCES NUMÉRIQUES



MODULE 1

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation du système de santé
- Connaître le cadre juridique et réglementaire de l'établissement de santé, les réformes, le rôle des instances
- Maîtriser les fondamentaux du droit
- Connaître les fondamentaux de la Fonction publique hospitalière : historique, droits et devoirs, missions de service public...

PROGRAMME

- Les évolutions réglementaires : retour sur les réformes phares ayant façonné le système de santé français d'aujourd'hui (loi HPST, Loi de Modernisation du système de Santé...)
- Les acteurs clés du système de santé national (Ministère, HAS...), régional (ARS...), et local (communes, établissements de santé et médico-sociaux, patients et usagers...)
- Un système de financement évolutif : présentation de l'ONDAM, PLFSS...
- Histoire de la Fonction publique hospitalière : de la notion de service public hospitalier à la FPH
- La FPH aujourd'hui : chiffres clés, cadre réglementaire et juridique, évolutions en cours, les statuts particuliers et les filières professionnelles, les emplois
- Les métiers administratifs au sein de la FPH : interdépendances et interfaces des processus clés d'un établissement (RH, logistique, facturation-recouvrement...)
- La gouvernance des établissements : rôles et évolutions
- L'état des lieux des dépenses de santé en France et positionnement à travers le monde
- Le cadre réglementaire des dépenses de santé en France : retour sur la loi de financement de la sécurité sociale
- Les modes de financement des établissements et leur fonctionnement : la tarification à l'activité pour les établissements de santé publics et PSPH, les cas particuliers en fonction des types d'établissements (SSR, EHPAD, Psychiatrie...)
- La gestion financière d'un établissement : grands principes de construction et suivi de l'EPRD
- Les enjeux budgétaires des établissements de santé dans un contexte de recherche d'efficience



MODULE 2

COMMUNICATION ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Savoir communiquer et travailler en équipe
- Savoir contextualiser l'information et la restituer à son supérieur hiérarchique
- S'adapter aux évolutions des métiers et aux changements organisationnels
- Savoir accueillir des personnes (patients, usagers, familles...)
- Connaître les droits des patients et adapter sa communication
- Optimiser son organisation personnelle
- Contribuer à la performance collective de son unité

PROGRAMME

- Le concept de communication dans un cadre professionnel
- Le processus de communication (émetteur, récepteur, message, canal...)
- La communication formelle, la communication informelle
- Les outils de la communication : éléments de langage type, les supports visuels
- Les espaces de communication : réunions de service, échanges bilatéraux etc.
- Les différents enjeux de la communication (informatif, pouvoir, influence...)
- Les différents modes de communication (écrite, orale...)
- Les méthodes d'identification des différents types de cible et de message adapté
- Les droits des patients en matière d'information
- Les conséquences d'une insuffisante communication au sein d'une équipe
- Les principes d'un travail en équipe : écoute active, règles de savoir-être, techniques d'amélioration de l'écoute, gestion d'un conflit sans l'éviter...
- Les facteurs individuels de la performance professionnelle : objectifs professionnels et critères de priorisation
- L'optimisation de son organisation personnelle et de son environnement de travail



MODULE 3

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux de la certification et de la démarche qualité
- Améliorer la qualité : comprendre l'impact de la certification sur l'ensemble des services
- Comprendre les enjeux de la traçabilité dans la démarche qualité
- Savoir élaborer une procédure simple
- Comprendre le contrôle interne
- Appréhender le concept de responsabilité de la qualité en matière de saisie des données
- Connaître les principes et la réglementation de la dématérialisation
- Être sensibilisé aux enjeux des systèmes d'information complexes

PROGRAMME

- La certification des établissements : historique, cadre réglementaire, procédure, chiffres clés
 - Les thématiques clés de la certification (fonctionnement du bloc opératoire, sécurité, gestion des déchets...) et les types d'évaluation (niveau de maturité...)
 - Certification et GHT : de nouveaux enjeux à horizon 2020
- La démarche qualité
 - Principes clés des démarches qualité : la satisfaction patient au cœur des préoccupations
 - Les acteurs impliqués dans les démarches qualité et leur rôle (direction qualité, direction des soins, équipe opérationnelle d'hygiène etc.)
 - Les spécificités de la qualité dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux
 - L'accréditation par l'amélioration de la qualité : comprendre les impacts clés sur l'ensemble des services
 - Définition, objectifs, contenu, plan d'actions et communication de la politique qualité
- La qualité et la gestion des risques au quotidien
- Le contrôle interne, un outil opérationnel de gestion des risques
- Les enjeux et types de risques en établissements de santé (bâtiments, personnels, patients...)
- Le Document Unique (DU)
- Compréhension de l'intérêt des procédures : contenu, formalisation, exemples
- Traçabilité et gestion des événements indésirables
- Qualité et dématérialisation
- Chiffres clés sur le volume de données traité par un établissement de santé : big data, stockage sécurisé, CNIL
- Dématérialisation : enjeux, principes, réglementation domaines d'application, acteurs et processus
- Vers un financement de la qualité dans les établissements
 - La mesure des démarches qualité dans les établissements : IPAQSS, TBIN (IAS), e-Satis...
 - L'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) et l'hôpital de demain
- La certification pour la filière administrative : certification des comptes...



MODULE 4

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal des écrits professionnels
- Connaître les règles de communication des documents administratifs
- Maîtriser les différents écrits professionnels : institutionnels, administratifs, individuels, professionnels...
- Connaître les règles d'archivage physique et dématérialisé des documents

PROGRAMME

- Le cadre légal et juridique des écrits professionnels
 - Lois régissant les écrits professionnels - application des principes déontologiques et intégration des impacts juridiques (une exigence légale depuis 2002, droit au respect de la vie privée et exigence d'un suivi)
 - Spécificité des établissements sanitaires versus médico-social (code de la santé publique, CNIL...)
- Les différentes formes d'écrits professionnels : lettre, note, rapport, usage raisonné du mail, convocation, panneaux d'affichages...
- Les différents types d'écrits professionnels : institutionnels, administratifs, individuels...
- Les différents niveaux de confidentialité
- Bonne appréhension du contexte d'un écrit et adaptation du type de communication : quels lecteurs, quels objectifs, quels résultats attendus...
- La qualité des écrits professionnels :
 - Harmonisation des supports au sein de l'établissement
 - Structuration de son message
 - Méthodes d'amélioration de l'attractivité de son écrit : plus lisible, utilisation des illustrations, style...
- Le suivi et la traçabilité des écrits professionnels via l'archivage des documents :
 - Les enjeux de l'archivage
 - Les bonnes pratiques en matière d'archivage : architecture des dossiers, règles de nommage, numérisation des documents



MODULE 5

MANAGEMENT D'UNE PETITE ÉQUIPE

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de management
- Mettre en place une organisation optimale du travail au sein de son équipe
- Assurer le suivi et le contrôle des activités et des process
- Mettre en place une stratégie de gestion du stress
- Savoir gérer les conflits au sein d'une équipe

PROGRAMME

- Les 3 grands types de management : opérationnel, stratégique, transverse
- L'adaptation de sa posture en fonction des besoins de son équipe
- L'adaptation de son style de management en fonction de son interlocuteur et de sa maturité professionnelle

- La gestion collective
 - Un outil considérant l'unité de travail comme un écosystème dont l'équilibre est à maintenir
 - Le suivi et le contrôle des activités et des process

- La gestion des conflits
 - La définition de conflit sous 3 angles
 - Les différents types de conflits et leur graduation
 - L'identification/l'anticipation d'un conflit
 - Les différents types d'attitudes : évitement, dénégation, manipulation, collaboration, soumission, oppression...
 - Les différentes modalités de gestion de conflits en fonction des situations (recours hiérarchiques, arbitrage, médiation, négociation)

- La gestion du stress
 - Définition, symptôme (corporels...), graduation du stress : alarme, résistance, épuisement
 - Les techniques de gestion du stress (cognitive, émotionnelle, corporelle, comportementale)
 - Mise en place une stratégie de gestion du stress : augmenter estime et valeur de soi, le développement de l'optimisme, l'acquisition des techniques de la relaxation physiques et mentales

- L'identification par chaque participant de ses axes de progression individuels, priorisation et définition de plan d'actions

Module optionnel

Réservé aux agents
étant déjà en posture
d'encadrant fonctionnel
d'une petite équipe



CERTIFICATION VOLTAIRE (ORTHOGRAPHE - GRAMMAIRE)

Le Projet Voltaire repose sur le moteur d'ancrage mémoriel Woonoz. L'ancrage mémoriel est l'action de faire mémoriser durablement l'information (à moyen ou long terme) à une personne.

Après un diagnostic initial, le Projet Voltaire propose à chaque apprenant un parcours individualisé, afin de développer ses compétences en orthographe et en grammaire, en fonction de ses lacunes et de son rythme d'acquisition.

Tout au long du parcours, le moteur Woonoz continue à effectuer un diagnostic permanent du degré d'autonomie de l'apprenant face à chacune des difficultés encore en jeu.

Les exercices qui lui sont proposés ne sont ni choisis par l'apprenant ni tirés au hasard. Cela permet à l'apprenant de gagner un temps précieux et rend l'apprentissage plus plaisant.

DURÉE

Formation en ligne illimitée avec une validité d'un an à partir de la première connexion

OBJECTIF

- Développer ses performances dans la maîtrise de la langue française à l'écrit

PROGRAMME

- Grammaire
- Orthographe d'usage (ou lexicale)
- Sémantique (faute de sens)
- Phrases et syntaxe
- Formules professionnelles
- Une évaluation finale en ligne est réalisée par le stagiaire à l'issue de son entraînement.



CERTIFICATION COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Pix est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques, en déploiement dans les écoles, universités et entreprises.

DURÉE

La délégation est en cours de sélection d'une offre de préparation à la certification PIX.

OBJECTIFS

- Mesurer, développer et valoriser les compétences numériques

PIX permet d'évaluer ses compétences numériques sur cinq domaines (Information et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité, Environnement numérique) et d'obtenir un certificat officiel en passant un test complémentaire.

Pour découvrir PIX : <https://pix.beta.gouv.fr/>

MODULE RESSOURCES HUMAINES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

5 400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Connaître le statut de la fonction publique hospitalière
- Connaître les spécificités des règles de rémunération, de paye et de retraite, les règles de gestion du temps de travail
- Connaître les procédures de recrutement et la gestion des concours
- Appréhender les règles relatives à l'avancement
- Maîtriser la protection sociale des agents
- Maîtriser l'organisation des services pour une bonne orientation des agents

PROGRAMME

- Les corps, grades et emplois
- Les instances de la FPH : Focus sur le rôle des Commissions Administratives Paritaires
- Le principe du recrutement par concours internes et externes
- La nomination, le stage et la titularisation
- Le recours aux agents contractuels de droit privé et de droit public (motifs de recrutement et clés de gestion)
- La réglementation relative au temps de travail dans la fonction publique hospitalière (durées cycle de travail, organisation du travail en 12h, astreintes...)
- La gestion des congés annuels et des RTT
- Rappel des grandes notions concernant l'avancement : reprise d'ancienneté, l'avancement d'échelon, de grade, le changement de corps
- Distinction entre les agents titulaires et les agents contractuels de droit public
- Les différents congés : Congé de Maladie Ordinaire, le Congé Longue Maladie et le Congé Longue Durée
- L'accident et la maladie imputable au service : Définition et éléments constitutifs, Procédure de déclaration
- La commission de réforme
- La gestion de l'inaptitude
- Les grands principes de la rémunération
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations sociales et les retenues patronales
- La loi portant sur la réforme des retraites du 9 novembre 2010 et ses conséquences dans la Fonction Publique Hospitalière : régimes de retraite, constitution d'un dossier de retraite
- Le droit à l'information
- La dématérialisation des échanges

MODULE FINANCES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

3 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

4050 € TTC  TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Comprendre, les organisations hospitalières, les calendriers et les liens existants entre les différents acteurs et les services des Finances
- Être capable d'appréhender les principales règles de la comptabilité publique, les modes de financement, les outils budgétaires et leur suivi, et le contrôle de gestion en établissements de santé
- Disposer des clés de lecture de la réalité financière et des calculs coûts de son établissement

PROGRAMME

- L'évolution des modes de financement des EPS
 - Une nouvelle logique financière en établissement de santé : l'adaptation des moyens à l'activité
 - La tarification à l'activité et son impact sur les attendus vis-à-vis des établissements de santé
 - La notion de GHS, de dotation : les principales sources de financement des Établissements de Santé
 - Les organisations hospitalières publiques : la singularité de la séparation des fonctions entre l'Ordonnateur et le Comptable
 - Le calendrier budgétaire et l'indispensable respect des échéances spécifiques induites par la réglementation
- Les règles de la comptabilité
 - Vocabulaire : Comptabilité, finances, trésorerie, budget
 - Les phases administratives de la dépense et de la recette
 - Principe de dématérialisation des factures via Chorus pro
- La comptabilité générale et analytique
 - Le plan comptable hospitalier
 - Identification des comptes et recherche des opérations comptables et financières
- La distinction entre les investissements (immobilisations) et l'exploitation
- Les principes fondamentaux de la procédure budgétaire et comprendre les impacts induits par le GHT
- Le compte financier : document unique construit en commun entre l'Ordonnateur et le Comptable

MODULE ACCUEIL FACTURATION RECOUVREMENT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

3 jours non consécutifs (1 + 2)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

4050 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Donner des repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des soins
- Expliquer les grands principes du paiement des frais de soins
- Maîtriser le processus de facturation des soins
- Maîtriser en détail les activités de l'admission : l'identitovigilance et la couverture sociale
- Identifier les tarifs utilisés pour la facturation des soins
- Maîtriser les activités de facturation et de recouvrement

PROGRAMME

- Le paiement des soins en Europe et en France (comparaison des systèmes étatiques et d'assurance maladie)
- Les différentes activités d'un hôpital : sanitaire (MCO, SSR et psychiatrie, USLD et EHPAD), à caractère social (CMPP, CAMSP par exemple), autres activités (secteur libéral par exemple)
- Dépenses et recettes, budgets et comptes d'un hôpital public
- Le paiement des frais de soins par l'Assurance Maladie, les complémentaires santé, les patients, les autres payeurs
- Les différentes formes du paiement des frais de soins : Enveloppes, dotations, forfaits, Tarification à l'activité avec ou sans facturation
- La couverture sociale des soins en France
- Les non assurés sociaux en France et leurs prises en charge
- Le paiement des frais de soin par l'Assurance maladie (principes de la protection sociale et organisation de la sécurité Sociale), les complémentaires santé (organismes complémentaires et conventions, opérateurs techniques), les patients (prestations de confort, ticket modérateur) par l'État
- Les rétrocessions de médicament
- Présentation générale du processus de facturation des soins :
 - L'activité d'admission et l'identitovigilance
 - L'activité de tarification
 - L'activité de transmission des factures et le contentieux
 - L'activité de recouvrement, les régies
- Les tarifs d'hospitalisation et de soins externes
- La mise en facturation
- Les objectifs du projet SIMPHONIE (dont FIDES séjours, DIAPASON, ROC)

DISPOSITIF SAFITECH

DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH, DE L'OPÉRATEUR AU MANAGER

Le dispositif SAFITECH se fixe pour objectifs :

- De professionnaliser les agents des filières logistiques de la FPH
- De mettre en pratique les acquis de la formation pour chaque parcours au travers de « clubs métiers » (résolutions des cas pratiques, incubateur d'idées, élaboration d'outils communs, visites de sites...)
- De permettre l'accès à une formation à destination des personnels de la filière logistique et technique « de l'opérateur au manager » (formation en parallèle pour les opérateurs et les managers)

8 parcours de formation vous sont ainsi proposés en Île-de-France :

1. LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE

- 15 jours pour les MANAGERS
- 5 jours pour les OPÉRATEURS

2. PARCOURS D'AMÉLIORATION CONTINUE

- 10,5 jours pour les MANAGERS
- 1 journée pour les OPÉRATEURS

3. LINGE

- 6 jours pour les MANAGERS
- 6 jours pour les OPÉRATEURS

4. RESTAURATION

- 7 jours pour les MANAGERS
- 3 jours pour les OPÉRATEURS

Chaque module est validé par un QCM, sous réserve d'une moyenne supérieure ou égale à 12.

L'accès à un diplôme ou un titre professionnel sera possible par une démarche de VAE.

Pour toute information complémentaire, contactez Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anf.fr – 01 53 82 84 96

SAFITECH

PARCOURS TRONC COMMUN MANAGER :

« LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE »

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

15 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

Prévision et suivi des consommations, planification des activités, implantation, mutualisation et simulation des flux, optimisation des transports sont autant de problématiques qui font de la fonction logistique un élément clé des établissements de soins. Face à la complexité de leur chaîne logistique et aux nombreuses contraintes sous-jacentes, les établissements se doivent de professionnaliser leur filière logistique.

PUBLIC

Manager logistique ou de production en fonction sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Donner une vision globale des différents processus logistiques de la supply chain
- Acquérir les fondamentaux de la logistique
- Se hisser au niveau des meilleures pratiques
- Piloter et maîtriser les coûts logistiques
- Dégager des marges de manœuvre financières

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Logistique, achats et supply chain (3 jours)
- Module 2 : Approvisionnements (2 jours)
- Module 3 : Logistique de production (2 jours)
- Module 4 : Distribution (2 jours)
- Module 5 : Planification des ressources humaines et techniques (2 jours)
- Module 6 : Transport des biens et des personnes (2 jours)
- Module 7 : Management d'équipes et de projets logistiques (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

En fin de parcours, une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master Logistique ou des titres professionnels de niveau 1 et 2 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS TRONC COMMUN OPÉRATEUR :

« LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE »

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

5 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2020

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser, former et mettre en situation les opérateurs logistiques, acteurs principaux dans la maîtrise et la performance des processus associés.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie des opérations des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Avoir une vision globale des différents processus de la chaîne logistique de la santé, de ses acteurs
- Comprendre et maîtriser :
 - les opérations d'approvisionnement
 - les opérations logistiques en production
 - les opérations de distribution

Liste des modules

- Module 1 : Initiation chaîne logistique de la santé (1 jour)
- Module 2 : Gestion des approvisionnements et des stocks adaptée à son secteur (2 jours)
- Module 3 : Logistique de production adaptée à son secteur (1 jour)
- Module 4 : Distribution adaptée à son secteur (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

En fin de parcours, une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro ou des titres professionnels de niveau 4 et 5 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS AMÉLIORATION CONTINUE MANAGER

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

10,5 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

Pour dégager des marges de manœuvre financières en se hissant au niveau des meilleures pratiques, les établissements doivent s'engager résolument dans une démarche d'amélioration continue de leurs processus logistiques.

PUBLIC

Manager logistique ou de production en fonction sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'amélioration continue des processus logistiques pour se hisser au niveau des meilleures pratiques et dégager des marges de manœuvre financières
- Connaître les outils d'analyse de données, de simulation de flux et d'optimisation utiles à la prise de décision dans une démarche d'amélioration continue
- Comprendre les enjeux et principes de l'audit de performance des processus logistiques
- Être capable de préparer et mener un audit, d'en analyser les résultats et de proposer des plans d'actions
- Mettre en œuvre et accompagner le changement

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Analyse de données (1 jour)
- Module 2 : Modélisation et simulation de flux (2 jours)
- Module 3 : Optimisation des systèmes logistiques (2 jours)
- Module 4 : Performances logistiques : appréhender un plan de progrès (5,5 jours)

Dont 3 jours en établissement

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Parcours certifiant : en fin de parcours, une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master

Logistique ou des titres professionnels de niveau 1 et 2 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS AMÉLIORATION CONTINUE OPÉRATEUR

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

1 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser les opérateurs logistiques à la démarche d'amélioration continue des processus logistiques. Acteurs principaux des flux logistiques, ils constituent l'élément clé de la mise en œuvre des bonnes pratiques et de la performance recherchée.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie...

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'amélioration continue
- Identifier son rôle dans les projets d'amélioration continue
- Connaître quelques outils et participer à leur mise en œuvre

LISTE DES MODULES

- Amélioration continue des pratiques logistiques (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Le module est évalué par un QCM.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro ou des titres professionnels de niveau 4 et 5 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER MANAGER LINGE

ORGANISME « CTTN-IREN »

DURÉE DU PARCOURS

6 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

CONTEXTE

L'optimisation de la gestion du traitement du linge et de sa distribution nécessite l'élaboration de bonnes pratiques. La prise en compte des évolutions technologiques et réglementaires notamment sur les problématiques d'hygiène et de sécurité est indispensable à l'optimisation de la fonction linge en milieu hospitalier. La notion de « service client » devient primordiale tant vers les patients, les usagers que le personnel des établissements.

PUBLIC

Manager en fonction sur tout ou partie du process de la fonction linge hospitalière : production, distribution, approvisionnement, achat qualité...

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances technologiques et les évolutions réglementaires afin d'anticiper les mutations du métier
- Optimiser les dotations de linge et améliorer la traçabilité
- Élaborer des bonnes pratiques tant dans le traitement du linge que dans son utilisation
- Prendre en compte la dimension économique de la fonction linge

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Évolutions technologiques et réglementaires (QHSE) (2 jours)
- Module 2 : Les textiles et la gestion du linge (2 jours)
- Module 3 : La maîtrise des coûts (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

En fin de parcours, une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master ou des titres professionnels de niveau I et II tel que « le technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé » dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER OPÉRATEUR LINGE

ORGANISME « CTTN-IREN »

DURÉE DU PARCOURS

6 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

CONTEXTE

La prise en compte du « service client » dans la fonction linge du milieu hospitalier est de plus en plus prédominante. Dans ce contexte, il est nécessaire d'acquérir des aptitudes professionnelles spécifiques à l'entretien du linge. En effet, les textiles évoluent, leur identification également, ce qui impacte leur traitement. La notion d'hygiène est évidemment prépondérante en milieu hospitalier.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie du processus de la fonction linge hospitalière : production, distribution, approvisionnement, achat qualité...

OBJECTIFS

- Connaître les textiles et modalités de tri du linge
- Maîtriser les facteurs influents la qualité du lavage
- Prendre en compte la notion du « service client » dans la finition du linge
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité
- Acquérir les bonnes pratiques dans le domaine du respect de l'environnement

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Textile et tri du linge (2 jours)
- Module 2 : Le lavage du linge (2 jours)
- Module 3 : La finition du linge (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

En fin de parcours, une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes comme le CAP Métiers de la Blanchisserie ou le Bac Pro Métiers de la Blanchisserie dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER MANAGER RESTAURATION

ORGANISME « UNILASALLE & AACES QUALIBIO »

DURÉE DU PARCOURS

7 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/05/2021

CONTEXTE

La production et la distribution de repas nécessitent d'adopter une démarche structurée favorisant l'optimisation, le décloisonnement, l'émergence de gains organisationnels, la réduction des coûts tout en garantissant la qualité et la sécurité alimentaire de l'offre pour un convive fragile.

PUBLIC

Manager en fonction sur tout ou partie du processus de restauration hospitalière

OBJECTIFS

- Définir le pilotage du processus global (prestations repas, ect.)
- Comment mener à bien un projet de cuisine centrale : de la conception à l'exploitation ? (dossier d'agrément, dossier de consultation, définition des prestations à réaliser)
- Prévoir les locaux : identification des flux, des besoins (surfaces, matériaux, installations techniques...)
- Connaître les techniques de cuisson et de remise à température (basses températures, liaison chaude, froide sous vide, répercussion sur la gestion des flux...)

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Enjeux de la restauration collective de santé (1 jour)
- Module 2 : Exigences et pilotage d'une conception à l'exploitation d'une cuisine (2 jours)
- Module 3 : Exigences techniques et organisationnelles – Méthode d'identification (1 jour)
- Module 4 : Les leviers pour optimiser les flux de production (2 jours)
- Module 5 : La nutrition qui se cuisine au service du malade (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Parcours certifiant : en fin de parcours une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master Logistique ou des titres professionnels de niveau I et II dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER OPÉRATEUR RESTAURATION

ORGANISME « UNILASALLE & AACES QUALIBIO »

DURÉE DU PARCOURS

3 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/05/2021

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser les opérateurs logistiques en vue d'adopter une démarche qualité et sécurité, de réaliser de façon optimale les différentes activités du processus de restauration santé de la production à la distribution d'outils et systèmes appropriés. Acteurs principaux des flux logistiques, ils constituent l'élément clé de la mise en œuvre des bonnes pratiques et de la performance recherchée.

Une valorisation de la fonction et un partage des savoirs sont essentiels dans la perspective de nourrir une personne fragile.

PUBLIC

Opérateur en fonction sur tout ou partie du processus de restauration hospitalière

OBJECTIFS

- Se situer dans le processus restauration : de la réception des produits au stockage, transformation, assemblage, livraison, laverie
- Connaître et maîtriser l'ergonomie et le respect de l'hygiène et la sécurité à chaque étape du processus
- Transmettre des informations sur l'activité et les indicateurs de suivi
- Acquérir la connaissance technique et chimique des équipements de restauration (laverie, tranchage, manutention,...)
- Respecter les qualités organoleptiques des produits tout au long du processus de restauration (gammes de produits alimentaires, vieillissement des produits...)
- Se perfectionner selon sa situation dans le processus de restauration (approvisionnement, production chaude, distribution)

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Responsabilisation des opérateurs en restauration santé (1 jour)
- Module 2 : Exigences opérationnelles – Démarche de prévention des risques professionnels associés aux produits (0,5 jour)
- Module 3 : Exigences en Démarche Qualité et Système d'information (0,5 jour)
- Module 4 : Maîtrise de la manipulation des équipements de restauration (0,5 jour)
- Module 5 : Caractéristiques organoleptiques et valeur nutritionnelle des produits en restauration santé (0,5 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Parcours certifiant : en fin de parcours une évaluation transversale est proposée. Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours associé à la justification de l'expérience professionnelle permettra d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro, dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

FICHE D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION SOUHAITÉE

INTITULÉ DE LA FORMATION

DATES DE SESSION

ORGANISME

PUBLIC CIBLE

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (ET CACHET)

.....

.....

.....

ADRESSE E-MAIL DU SERVICE FORMATION

FICHES DE RENSEIGNEMENT AGENTS

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE ACTION DÉLOCALISÉE

RENSEIGNEMENTS ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE COMPLÈTE

.....

.....

NOM DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE DU PROJET

.....

TÉLÉPHONE

E-MAIL

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

ACTIONS DE FORMATION SOUHAITÉES

.....

.....

.....

.....

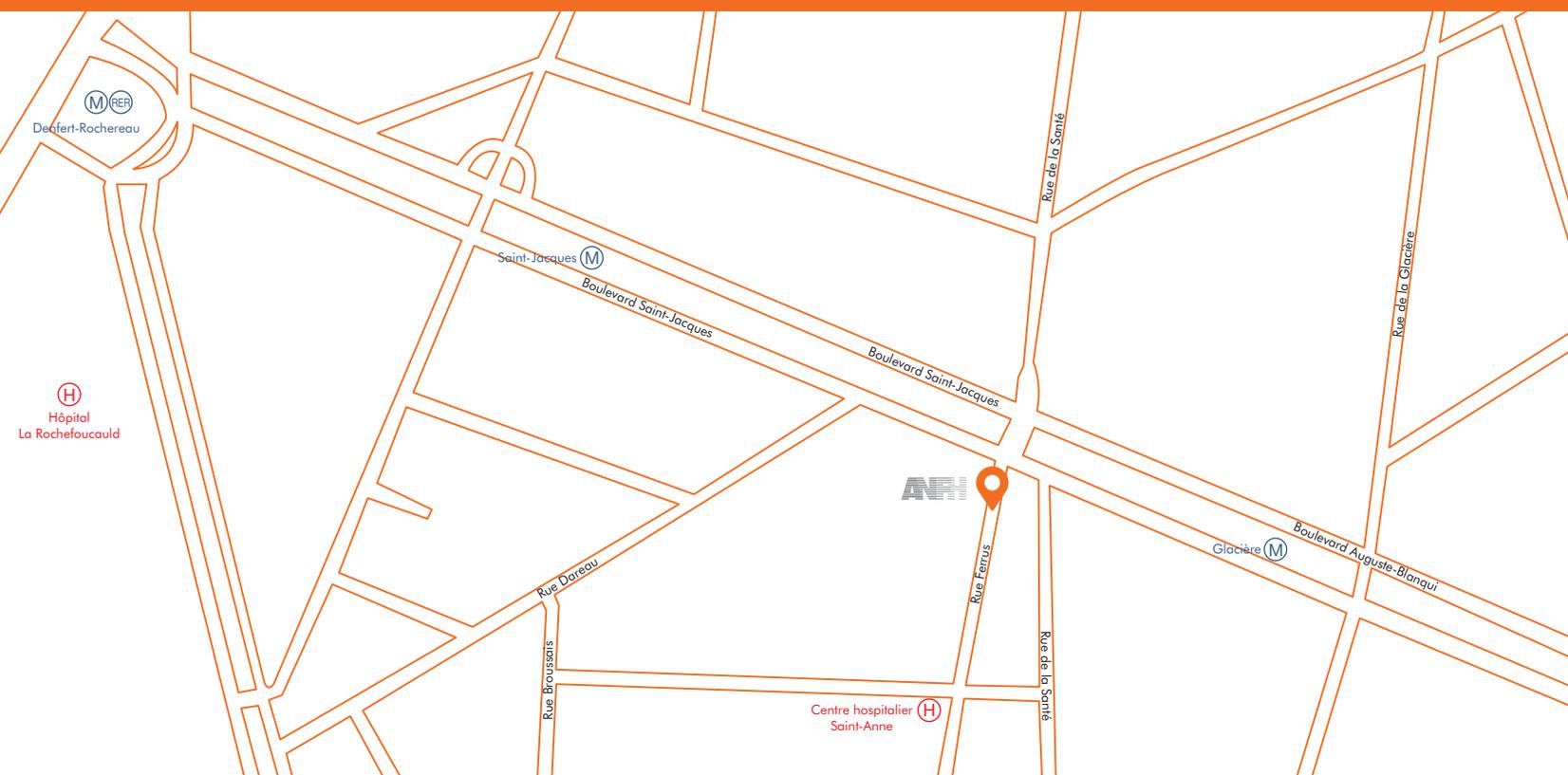
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

PÉRIODE SOUHAITÉE

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTIES POUR SUIVRE CETTE FORMATION

ÉTABLISSEMENTS VOISINS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉS

.....



ANFH ÎLE-DE-FRANCE
3 rue Ferrus - 75014 Paris
01 53 82 87 88 - iledefrance@anhf.fr